

AUJOURD'HUI

Forte chute du titre de Biochem Pharma

En une seule séance, hier, à la Bourse de Montréal, l'action de Biochem Pharma a chuté de 20 %. Il s'agissait d'un troisième recul consécutif. B-2

Entente sur la consignment

Même si elle le fait à contrecoeur, l'Association des distributeurs de bière sans alcool doit signer, aujourd'hui, un accord avec Recyc-Québec. B-3

LES INDICES

DOLLAR
83,70 ¢ US + 5/100

OR
336,10 US \$ -0,80

ARGENT
4,746 \$ Can -0,044

DOW JONES
3333,18 + 25,26

TSE 300
3357,02 + 19,10

XXM
1763,49 + 13,57

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Légère hausse du taux d'escompte attendue

À cause des dérapages du dollar canadien, en ce début de semaine, il y a tout lieu de s'attendre à ce que la Banque du Canada relève légèrement son taux d'escompte, aujourd'hui.

Économiste chez desjardins, Gilles Soucy croit que cette hausse sera limitée à cinq points de base. Ce qui porterait le taux d'escompte à 6,90 %. Cela n'aurait aucune incidence sur la gestion des taux d'intérêt des institutions financières, note-t-il : « Ce sera juste une petite pause technique. Rien de plus. »

Grâce à la garantie inconditionnelle donnée par le Québec, Moody's Investors Service a accordé la cote Aa3 à la dernière émission d'obligations d'Hydro-Québec. Moody's dit avoir aussi tenu compte du fait que la dette d'Hydro-Québec est soutenue par ses revenus nets. Il s'agit d'une émission de 500 millions \$ Euro US d'obligations à 8,625 % de série 1 B, venant à échéance le 20 mai 2002.

Pour réduire sa dette, Groupe Transcontinental émettra 3 millions d'actions à droit de vote subalterne, catégorie A, au prix de 7,25 \$ l'unité. La clôture du financement aura lieu vers le 22 mai. Les preneurs fermes sont Lévesque Beaubien Geoffrion, Burns Fry, RBC Dominion Valeurs Mobilières, Richardson Greenshields et Nesbitt Thomson.

Le prix des métaux à Londres, en livre sterling par tonne métrique : cuivre 1245-46 et plomb 296-97; en dollar américain par tonne métrique : zinc 1352-54, aluminium 1299-300 et nickel 7435-45. À New York, pour livraison en juin, le prix du pétrole brut a gagné 32 ¢ US à 20,77 \$ US le baril.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

À moins que la SIAP aille en appel

Un jugement permet aux assureurs québécois de sauver 100 millions \$

QUÉBEC — Le juge Paul Corriveau de la cour supérieure vient de rendre une décision qui permettra aux assureurs-vie québécois de sauver environ 100 millions \$ au cours des deux prochaines années.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

En effet, à la suite de la faillite des Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie, il existait un litige entre la Société d'indemnisation des assurances de personnes, la SIAP, et la plupart des assureurs-vie québécois. La SIAP est une corporation canadienne établie pour la création d'un fonds de garantie pour le secteur des assurances de personnes.

Parce que les Coopérants était une compagnie d'assurance qui faisait exclusivement des affaires dans la province de Québec, la SIAP avait décrété, en novembre dernier, de faire porter sur les épaules des seuls assureurs-vie québécois la facture de 140 millions \$ consécutive à la faillite des Coopérants.

À l'époque, cette façon de voir les choses avait été avalisée par l'Industrielle-Alliance qui se proposait d'acquiescer toutes les affaires des Coopérants dans le

domaine des assurances de personnes.

Mais ce n'était pas le point de vue des autres assureurs-vie québécois pour qui les coûts de liquidation des Coopérants devaient être assumés par tous les assureurs-vie membres de la SIAP. C'est pourquoi la Mutuelle SSQ, pour qui la liquidation des Coopérants allait coûter environ 5 millions \$, contesta les prétentions de la SIAP devant la cour supérieure.

Elle fut suivie par d'autres assureurs-vie, dont la Mutuelle des fonctionnaires du Québec, l'Association d'hospitalisation du Québec, Aeterna-Vie, Canasurance, L'Union-vie, Provinces

unies, L'Entraide, La Québécoise, La Mutualité, la Personnelle Vie et L'Excellence.

Le juge Corriveau vient de leur donner raison. Ce sont toutes les compagnies d'assurances canadiennes membres de la SIAP, et non pas les seuls assureurs-vie québécois, qui devront supporter les coûts de la liquidation des Coopérants.

Cette liquidation est évaluée à 140 millions \$: la part des compagnies québécoises devrait friser les 40 millions \$ et celle des compagnies canadiennes hors Québec, environ 100 millions \$.

Président et chef de l'exploitation de SSQ société d'assu-

rance-vie inc., M. Pierre Genest expliquait hier que ce jugement ne changerait pas les bilans financiers des assureurs-vie québécois cette année, ni l'année prochaine : « Cela sera perceptible sur les résultats financiers de 1993, pas avant. »

Se disant également « très heureux de constater qu'on avait raison et que ce jugement ferait épargner 100 millions \$ aux assureurs québécois et, par voie de conséquence, à leurs assurés », M. Genest a dit s'attendre à ce que la SIAP conteste ce jugement en logeant un appel : « Nous avons gagné la première manche mais ce n'est qu'une première étape. »

125 emplois en jeu

Primonor veut rouvrir en juin

QUÉBEC — Avec la participation financière des quelque 200 pêcheurs de la Basse-Côte-Nord et des 125 personnes qui oeuvrent au sein de Primonor de La Tabatière, cette entreprise de pêche pourrait fort bien rouvrir ses portes juste à temps pour l'ouverture de la saison de pêche dans cette région.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Rien n'est encore finalisé. Mais, les négociations qui se poursuivent activement depuis déjà quelques semaines pourraient déboucher sur une réorganisation de cette entreprise qui, depuis le début de l'année, rencontre de grandes difficultés financières. Primonor est actuellement contrôlée à 50 % par Madelipêche et à 50 % par la Société québécoise des pêches (SQP) qui est une filiale de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir au ministre responsable des Pêcheries, M. Yvon Vallières, le 31 mars dernier, le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron, indiquait qu'une institution bancaire, principal créancier de l'entreprise, refusait depuis janvier dernier d'honorer les chèques émis par la direction de l'usine et la considérait virtuellement en faillite.

Si Primonor veut survivre, elle doit compter sur un appui financier de 1,2 million \$. M. Perron précise que la SQP attribue les difficultés rencontrées par l'entreprise à un manque d'approvisionnement.

« La gestion de cette entreprise, de dire M. Perron en Commission parlementaire chargée d'étudier les crédits gouvernementaux affectés aux pêcheries, est très douteuse et les gens du milieu se posent aussi de sérieuses questions. Le gouvernement par son inaction

dans ce dossier se fait complice d'une situation qui pourrait causer la perte de 125 emplois et la ruine de près de 200 pêcheurs et aide-pêcheurs. »

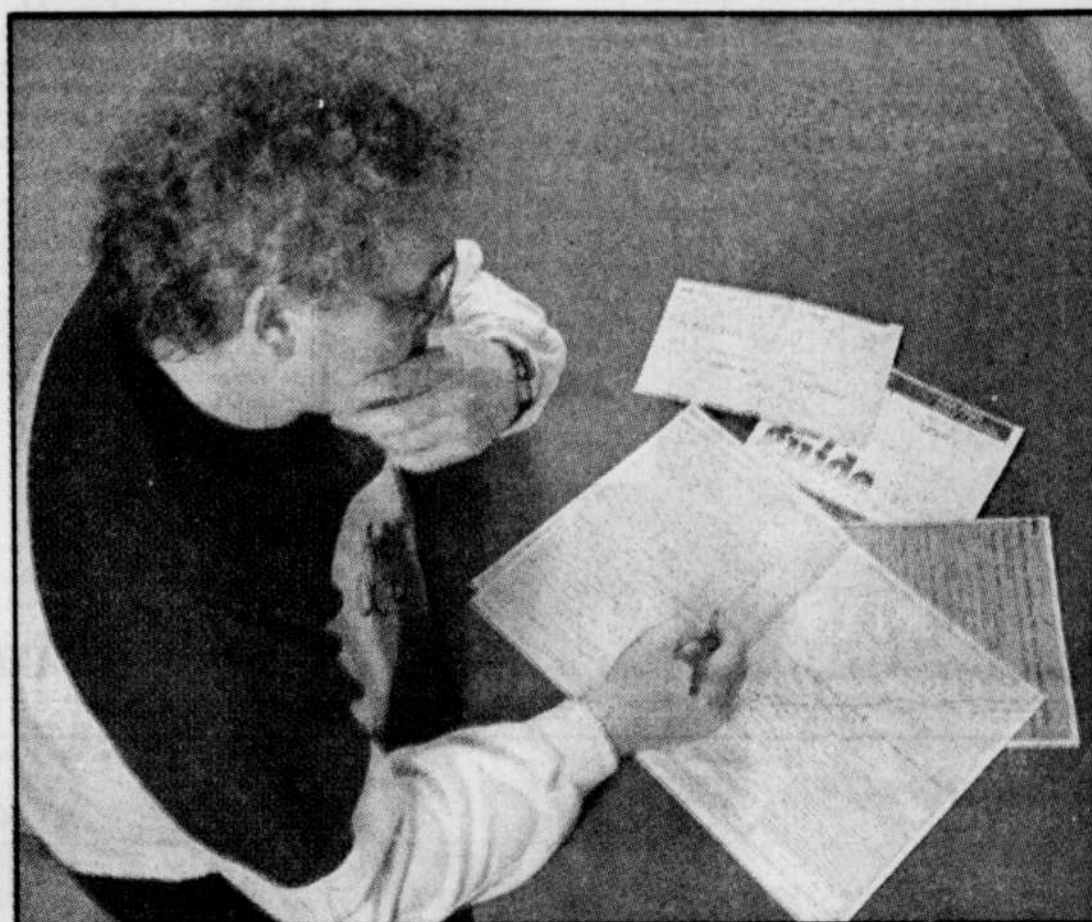
Le ministre Vallières reconnaît qu'actuellement tout est mis en oeuvre pour identifier les causes de cette situation. Mais, il se refuse, à l'instar du député Perron, de qualifier l'administration de Primonor de douteuse.

Dans l'immédiat, le ministre responsable des Pêcheries entend privilégier une solution qui conduirait tout droit à une réouverture de Primonor au cours du mois de juin. Dans un second temps, il favorise la mise en application d'un plan de développement stratégique de l'entreprise qui serait basé sur un accroissement et une diversification des approvisionnements.

« À mon avis, précise M. Vallières, le contexte se prête bien à une implication des travailleurs. Il y a aussi des négociations en cours avec les employés de l'usine. » On n'exclut donc pas l'hypothèse d'une triple participation au capital-action de Primonor qui proviendrait de Madelipêche, de la SQP et des pêcheurs et travailleurs de l'entreprise.

Mais, le ministre souligne qu'il ne s'agit pas là de la seule avenue possible. On fait ainsi allusion à la formation possible d'une coopérative de travailleurs. Cependant, cette solution qui fait actuellement l'objet d'une analyse, ne semble pas tellement plaire aux pêcheurs.

Dernière journée pour déclarer ses impôts



Contribuables, attention. Vous avez jusqu'à ce soir pour produire votre déclaration de revenus à Revenu Québec et Revenu Canada. Passé ce délai, les contribuables qui produiront leur déclaration de revenus en retard s'exposent à une pénalité de 5 % du solde impayé après le 30 avril. D'un point de vue légal, c'est l'oblitération de la Société canadienne des postes sur votre enveloppe qui prouvera que vous vous êtes conformés à la loi et avez posté votre déclaration de revenus avant le 1er mai.

Le commerce interprovincial a été de 90 milliards \$ en 1988

OTTAWA (PC) — La valeur du commerce entre les provinces canadiennes a atteint 90 milliards \$ en 1988, en hausse de 16 % par rapport à 1984.

En divulguant les plus récentes statistiques sur les échanges commerciaux interprovinciaux, hier, Statistique Canada révélait que l'Ontario est le plus important partenaire commercial du Québec, et réciproquement.

Le Québec a expédié pour

14 milliards \$ de biens vers l'Ontario, ce qui représente 15 % environ de toutes ses expéditions de 1988. L'Ontario a acheminé pour 15,5 milliards \$ — 8 % du total de ses expéditions — au Québec.

Statistique Canada a constaté que « seules le Québec et

l'Ontario exportent en quantités significatives sur les marchés de l'Est et de l'Ouest du pays, tandis que les échanges entre l'Est et l'Ouest demeurent limités ».

Les exportations interprovinciales représentaient près du quart de toutes les expéditions des provinces en 1988, soit à peu près la même proportion qu'en 1984.

Il leur réclame 1,25 milliard \$

Robert Campeau poursuit la BNC et les Reichmann

TORONTO (PC) — Robert Campeau a intenté une poursuite de 1,25 milliard \$ contre ses anciens amis et alliés, les Reichmann, et contre la Banque Nationale du Canada.

Dans sa réclamation de 32 pages, Campeau demande 1 milliard \$ en dommages pour les pertes subies lors de l'écroulement de son empire immobilier Campeau Corp., ainsi que 250 millions \$ en dommages punitifs.

Hier, un porte-parole de la compagnie des Reichmann,

Olympia and York Developments, a rejeté la poursuite comme étant une histoire « injustifiée ».

« O and Y ne doit pas un cent à Bob Campeau », a dit le porte-parole.

Campeau accuse O and Y et la Banque Nationale d'avoir fait échouer les tentatives qu'il a faites, en 1989 et 1990, pour re-

structurer Campeau Corp.

Les deux sociétés avaient des représentants au sein du conseil d'administration de Campeau.

O and Y a trahi son obligation « d'agir loyalement et de bonne foi » afin de protéger les intérêts de la famille Campeau dans Campeau Corp., affirme la poursuite. Elle reproche aux Reichmann de ne pas avoir tenté de façon satisfaisante de mettre au point un plan de restructuration de Campeau Corp.

À la suite des interventions des deux compagnies, affirme Campeau, il a perdu le contrôle de Campeau Corp. ainsi que son poste de président du conseil et chef de la direction. De plus, la valeur de ces actions en bourse a dégringolé. Et O and Y a reçu l'appui de la direction de la Banque Nationale, affirme la plainte.

Pourtant, dans une brève déclaration, O and Y a affirmé qu'à un coût élevé pour elle, elle avait tenté de se porter cau-

tion pour Robert Campeau et sa compagnie pour les tirer du pétrin.

Par ailleurs, un porte-parole de la Banque Nationale a indiqué que la haute direction n'avait pas encore pris connaissance du libellé de la poursuite et il a refusé tout commentaire.

La Corporation Campeau s'est trouvée en difficulté en 1989, après s'être endettée de plusieurs milliards de dollars pour mettre la main sur deux chaînes de commerce de détail aux États-Unis.



La caisse populaire Desjardins

* Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses populaires affiliées, le 30 avril 1992. Taux d'intérêt sujets à changement.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

1 AN
8,75%*

PRÊT AUTO

à partir de
10,5%*

CHIK 98,9 et Le Soleil vous offrent

UN APPART'
DE PRESTIGE

pour

99¢

par mois

..... À GAGNER

Une année complète dans un super 4 1/2 semi-meublé au chic Mistral de Sainte-Foy, d'une valeur de 9 000 \$, pour seulement 99¢ par mois.

..... POUR PARTICIPER

Surveillez l'indice du jour, tous les jours à 16h45. Mario Grenier vous demande la «chose» du jour à 99¢. Une fois cette étape franchie, si vous découvrez ce que le concierge du Mistral écoute dans son baladeur, vous devenez automatiquement l'un(e) des quinze finalistes et méritez 99¢ (ça paiera le premier mois de loyer!). Tirage le vendredi 1er mai à 17 h.

..... INDICE DU JOUR

«Un beigne»



LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

LE MISTRAL

Règlements disponibles à CHIK 98,9

L'action de Biochem Pharma chute de 20 %

QUÉBEC — L'action de Biochem Pharma, un titre vedette à la Bourse de Montréal, a chuté de presque 20 % pendant la seule séance d'hier, au terme d'une journée fébrile.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

L'action, qui s'était transigée jusqu'à 32 1/2 \$ vendredi dernier, clôturait hier à 23,50 \$, en recul pour une troisième troisième journée consécutive.

L'action avait d'abord chuté de plus de 7 \$, jusqu'à ce que la Bourse de Montréal suspende les transactions. Un peu plus tard, le président de la compagnie, M. Francesco Bellini, émettait un communiqué dans lequel il affirmait qu'il ne voyait aucune raison

qui justifie une pareille activité autour de l'action de sa compagnie.

Démentant une des rumeurs qui se sont répandues hier, l'entreprise a soutenu qu'elle maintenait son projet d'émettre jusqu'à 3,5 millions d'actions aux États-Unis et en Europe vers la fin du mois de mai.

D'autres rumeurs, alimentées par la nervosité du marché, laissaient entendre que M. Bellini aurait vendu un grand nombre de ses actions, une information qui s'est révélée sans fondement, selon les courtiers.

D'autres rumeurs concernent aussi les recherches actuellement en cours sur le 3TC, ce médicament anti-sida sur lequel sont fondés tous les espoirs qui alimentent le cours de l'action. La multi-

nationale Glaxo prévoit toujours faire connaître les résultats des tests actuellement réalisés sur des humains lors du congrès mondial du SIDA, en juillet prochain, à Amsterdam.

Le directeur du bureau de Lévesque Beaubien à Québec, M. Louis Paquet, croit pour sa part qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une correction du marché, qui affecte tout le secteur des entreprises de biotechnologie. Récemment, certains titres ont chuté de 15 à 40 %, mais à venir jusqu'ici, Biochem avait été épargnée par le mouvement.

Le comportement de cette action sera par ailleurs suivi de près par le Fonds de solidarité, qui lui doit la majeure partie de la croissance de son actif et de ses profits.

JUSQU'AU 30 AVRIL 1992
JE VOUS ATTENDS AFIN DE VOUS
FAIRE PROFITER DE NOTRE PROMOTION
«PAS DE TAXES»
Nous la payons pour vous (chèque)
À L'ACHAT D'UN MODÈLE
ACCORD EX ET CIVIC EX 1992

2000, boul. Charest Ouest
687-2525

Imaginez...
un mois
sans les groupes populaires!

Le Fonds de solidarité des groupes populaires:

Aide les groupes qui travaillent quotidiennement sur les causes profondes de l'appauvrissement; sert à lutter contre l'augmentation des injustices sociales; finance le démarrage et le développement des groupes; solidarise les groupes par une gestion démocratique des fonds; soutient les actions et les luttes du mouvement populaire.

Les groupes membres:

Les Amis-e de la Terre de Québec, l'Association de défense des droits sociaux, Auto-Psy Québec, le Bureau d'animation et d'information logement, le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur, le Comité populaire Saint-Jean Baptiste, le Collectif Femmes et justice, le Groupe de défense des droits des détenues de Québec, le journal Droit de Parole, Radio Basse-Ville.

Je soutiens
les efforts des
groupes populaires!

Voici ma contribution pour 1992

10\$ ☐ 20\$ ☐ 35\$ ☐ 50\$ ☐ \$ ☐

Nom: _____ Faites votre chèque à l'ordre du

Adresse: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Une collaboration LE SOLEIL

Fonds de solidarité des groupes populaires
301, rue Carillon
Québec G1K 5B3
Tél.: 529-4407

Chez Suzuki on se fend en 4x4 pour vous satisfaire



SUZUKI SIDEKICK
à partir de 12 395\$*

- Garantie de 3 ans/80 000 km, d'un pare-chocs à l'autre, transférable et sans franchise**
- Freins ABS à l'arrière, à disque à l'avant • 7,9 L/100 km - 36 mi/gal*** • Profitez de notre rabais de 750\$ aux finissants**

D'après le sondage CAA sur la fiabilité des automobiles, édition 1992, Suzuki se classe N°1 au Québec, au chapitre de la satisfaction.

SUZUKI
ÇA TOURNE BIEN

* PDSM pour le modèle JX à boîte manuelle. Transport, immatriculation, préparation, livraison et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. **Demandez les détails à votre concessionnaire. ***Cote de consommation d'essence routière de Transports Canada. La voiture peut ne pas être identique à celle illustrée.

EN UN CLIN D'OEIL

Premier CDN hausse
son chiffre d'affaires

RIVIÈRE-DU-LOUP — Entreprises Premier CDN ltée a rapporté, hier que, pour la période de neuf mois terminée le 29 février 1992, son chiffre d'affaires a été de 40 014 026 \$, comparativement à un chiffre d'affaires de 36 074 490 \$ durant les neuf premiers mois de l'exercice précédent. C'est une progression de 11 %. De 2 483 451 \$ ou 25 ¢ par action, en 1990-1991, la perte nette est passée à 858 952 \$ ou 8 ¢ par action, pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours.

United Westburne a
perdu 7,8 millions \$

MONTREAL — United Westburne inc. a rapporté hier, à ses actionnaires réunis en assemblée annuelle, une perte de 7 884 000 \$ ou 21 ¢ par action, pour le premier trimestre de l'année. La perte avait été de 8 167 000 \$ ou 22 ¢ par action au trimestre correspondant de 1991. Les revenus ont atteint 473 927 000 \$, au regard de 469 845 000 \$ pour la même période, l'an dernier.

Nouvelle compagnie
de services en construction

MONTREAL — Le Groupe State de Toronto (filiale de Bracknell Corporation), le Groupe Manson et la Corporation de construction National ltée de Brossard se sont engagés à créer une nouvelle entreprise spécialisée dans les services reliés à la construction industrielle et commerciale. Le Groupe de construction National-State inc., qui offrira ses services partout au Québec, prévoit embaucher 1000 personnes et générer des revenus de 75 millions \$ dès la première année. En 1991, le chiffre d'affaires de State et National atteignaient les 300 millions \$ en 1991.

Crédit d'impôt réclamé
pour les stages en formation

MONTREAL — La Centrale de l'enseignement du Québec et le Conseil du patronat du Québec demandent au gouvernement provincial de modifier les règles régissant le crédit d'impôt à la formation de façon à favoriser le développement des stages en formation professionnelle. Les deux organismes souhaitent que les frais engendrés par l'accueil de stagiaires en formation professionnelle soient inclus dans le crédit d'impôt, ce qui encouragerait selon eux le partenariat éducation-monde du travail.

Ford : bénéfices
de 338 millions \$

DETROIT — Ford Motor Co. a annoncé, hier, des bénéfices de 338 millions \$ pour le premier trimestre 1992, contre 884,4 millions \$ de pertes il y a un an à la même période. Ces résultats, meilleurs que prévu, comprennent un profit de 57 millions \$ en Amérique du Nord, où Ford avait perdu 947 millions \$ entre janvier et mars 1991.

Aliments Martel
poursuit son développement

QUÉBEC — Après avoir procédé à des investissements de 1,6 million \$ l'an dernier, les dirigeants des Aliments Martel de Saint-Romuald ont décidé de consacrer une somme de 235 000 \$ à la mise au point d'un procédé de stérilisation de mets cuisinés et d'implanter en usine de nouveaux produits. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a décidé de fournir une aide financière de 117 000 \$ à cette entreprise dans le but de lui permettre de réaliser son projet avant l'automne 1992. Les Aliments Martel ont déjà reçu des subventions de 110 000 du MAPAQ dans le but de permettre à l'entreprise d'implanter un système de gestion de la qualité et un laboratoire tout en lui permettant d'atteindre de nouveaux marchés. Cette entreprise qui a vu le jour en 1965 emploie 213 personnes dans ses usines de Gatineau, Montréal, Trois-Rivières et Saint-Romuald.

Vente du salon d'optique
Robert Laforce de Lévis

QUÉBEC — Robert Laforce a vendu son salon d'optique des Galeries Chagnon à Lévis aux opticiens Yves-R. Girard et André Martin. Cette transaction, d'explique M. Laforce, lui a permis de racheter la totalité des actions pour détenir à 100 % son principal bureau de Place Fleur-de-Lys.

Réaménagement à la
Gare maritime Champlain

QUÉBEC — Le ministère fédéral des Travaux publics a accordé un contrat de 417 200 \$ à la firme Beka Constructions de Sainte-Foy pour le réaménagement du second étage de la Gare maritime Champlain à Québec. Les travaux, qui permettront de mieux respecter les normes et profiter de l'espace, créeront 15 emplois jusqu'au mois de septembre prochain.

Labatt a vendu
Gourmet Baker

TORONTO — John Labatt Limited a fait savoir hier que la vente de Gourmet Baker à Robin Hood Multifoods inc, une filiale canadienne en propriété exclusive de International Multifoods inc., était maintenant complétée. Gourmet Baker, dont le siège social est à Vancouver, est une entreprise de pointe dans le domaine des produits de boulangerie congelés avec un chiffre d'affaires annuels de 50 millions \$ et 380 employés. La compagnie administre six installations de transformation situées à Simcoe, Winnipeg et Vancouver.

Les distributeurs de bière sans alcool menacés de faillite

QUÉBEC — Même si la moitié des distributeurs dans ce secteur disent risquer la faillite, les bouteilles et les cannettes de bière sans alcool feront enfin l'objet d'une consigne à compter du début de 1993.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

L'Association des distributeurs de bière sans alcool du Québec signera ce matin à Montréal l'accord avec Recyc-Québec.

Récemment, Recyc, une société d'État relevant du ministre de l'Environnement Pierre Paradis, a adressé un ultimatum à ce groupe pour que ce produit tombe sous une entente de consignation comme cela est le cas pour la bière et les boissons gazeuses.

Président de l'Association regroupant dix entreprises, M. Jean-Luc Neu, laisse entendre que les firmes ratifieront à contrecœur le document. « Nous sommes parfaitement d'accord pour contribuer, à notre mesure, à l'effort de récupération et nous étions d'accord dès le début avec le principe de consigne. Mais nous nous sommes battus contre la notion des quotas. »

En vertu de ce principe, les compagnies seront frappées d'une pénalité si plus du tiers de leurs ventes proviennent de contenants à remplissage unique — les cannettes — comme cela est le cas pour la bière avec alcool. Pour l'instant, les membres de l'Association utilisent 28 millions de cannettes pour écoulé leur produit. Ils se servent d'à peine 3 millions de bouteilles qui d'ailleurs ne sont pas réutilisées.

Forcée de se rallier, l'Association décrie les quotas, jugeant que

la notion a été introduite il y a plus d'une décennie pour régler le problème des boissons gazeuses. Depuis, l'aluminium est récupéré, soutient-elle.

M. Neu indique que certains entreprises tenteront de se tourner vers des contenants réutilisables. Selon l'Association, la moitié des membres risquent de périr à cause de l'entente. « C'est vrai, dit son président. Personne ne peut dire de quoi sera fait l'avenir. »

Vice-président à l'exploitation chez Recyc, M. Robert Faucher in-

dique qu'il n'est pas question d'abandonner les quotas. « Cela empêche la prolifération des contenants à remplissage unique. C'est une incitation à mettre sur pied un réseau pour se servir de bouteilles réutilisables. Si tu ne le fais pas, tu en payes les conséquences. »

Recyc n'est pas convaincu que

cette nouvelle règle du jeu pour ces entreprises les menace véritablement. « Notre mission est environnementale, poursuit M. Faucher. On doit appliquer une entente, que les firmes soient petites ou grandes. »

Les bières sans alcool sont un marché en pleine expansion. Distribution AGP, dont le vice-pré-

sident est M. Neu, a introduit en 1986 la première sur le marché québécois, la Kingsbury. En ce moment, 3 % des bières vendues au Québec sont des marques sans alcool. La moitié sont distribuées par les deux grandes firmes canadiennes, Molson et Labatt. Le reste, par les membres de l'Association.

Agro-alimentaire : 107 projets de recherche en 1992-93

QUÉBEC — Les chercheurs de l'université Laval s'accapareront de la part du lion du programme de près de 3 millions \$ que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) entend consacrer en 1992-93 à la réalisation de 107 projets de recherche.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Au total, trois facultés de l'université Laval se partageront près de 1,5 million \$ en vue de la réalisation de 52 projets de recherche. La faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation recevra rien de moins que 1,4 million \$ pour la réalisation de 49 projets. Celle des sciences et de génie touchera 66 092 \$ pour mener à terme deux projets et la faculté de médecine, avec un projet de recherche, touchera 16 400 \$.

L'un des plus importants projets sera réalisé par le professeur Guy Allard et son équipe. Ils étudieront les dommages causés par l'ozone sur les principales espèces agricoles utilisées au Québec. D'autres chercheurs feront le point sur la libéralisation interprovinciale des échanges de quotas

de production laitière tandis que d'autres tenteront de trouver un substitut à la matière grasse dans les aliments surgelés comme la crème et le yogourt glacés.

Quant aux chercheurs de l'uni-

versité McGill, ils recevront une somme de 842 273 \$ pour la réalisation de 32 projets de recherche. Pour leur part, les responsables de la recherche à l'université de Montréal donneront suite à 11 projets qui entraîneront des déboursés de 341 950 \$. À l'université du Québec, les chercheurs se partageront un montant de 287 626 \$ pour la réalisation de 12 projets de recherche dans le sec-

teur bioalimentaire.

Outre les effets de l'ozone sur les espèces agricoles, les sujets les plus divers seront abordés lors de ces recherches. On traitera ainsi du contrôle pneumatique des insectes, de la maturation fromagère, de la qualité de l'eau, les problèmes de pieds et de membres chez les vaches laitières, de banque de gamètes, de pasteurisa-

tion à froid, de l'arthrite chez la chèvre, de clonage des embryons bovins, de la dysenterie porcine, etc.

La sous-ministre-adjointe au MAPAQ et responsable de la recherche, Mme Diane Vincent, a indiqué au SOLEIL que le budget de 3 millions \$ consacré à la recherche en 1992-93 est l'équivalent de celui de l'an dernier.

Imasco hausse ses profits au premier trimestre

MONTREAL — L'économie canadienne a beau être en récession, les profits d'Imasco, eux, ne le sont pas.

par MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

Au premier trimestre de l'exercice 1992, la compagnie a encaissé un bénéfice net de 63,6 millions \$ ou 48 ¢ par action, soit une hausse de 23 % par rapport au même trimestre de l'an dernier, alors que la compagnie avait affiché un profit net de 51,9 millions \$ ou 38 ¢ par action.

« La croissance que nous avons connue l'an dernier se poursuivra en 1992 et 1993. Nous nous attendons à une bonne année », a dit hier le président et chef de la direction, Purdy Crawford, lors d'une rencontre de presse précédant l'assemblée annuelle des actionnaires à Montréal.

M. Crawford précise que la croissance du premier trimestre ne se répètera pas pendant toute l'année mais le vice-président exécutif et responsable des finances, Raymond E. Guyatt, convenait implicitement que le bénéfice net en 1992 pourrait se situer entre 2,95 \$ et 3,10 \$ par action, comme le prévoient les analystes.

Lors de l'exercice financier complet de 1991, Imasco avait encaissé un profit net de 331,6 millions \$ ou 2,56 \$ par action.

Au premier trimestre de 1992, les revenus d'Imasco ont atteint 1,9 milliard \$, une progression de 3 % sur l'an dernier.

Tabac

L'une des principales filiales d'Imasco est Imperial Tobacco, qui occupe maintenant 62 % du marché canadien des cigarettes usinées.

Même si les ventes au détail des cigarettes ont diminué en raison de la contrebande et que l'usage du tabac régresse, Imperial Tobacco a quand même vu son bénéfice d'exploitation augmenter

de 9 % au premier trimestre. Il est passé de 85 millions \$ à 92,7 millions \$.

En fait, a signalé le président et chef de la direction d'Imperial Tobacco, Jean-Louis Mercier, les ventes de cigarettes de la compagnie à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis, ont doublé. De 7 à 8 % des ventes totales en 1990, les exportations ont compté pour 17 % l'an dernier de la production totale.

Dans le texte de son allocution aux actionnaires, le président Crawford s'est à nouveau plaint des taxes élevées sur le tabac. L'an dernier, a-t-il fait remarquer, les prix de détail des cigarettes ont augmenté de près de 40 %.

Cela a eu pour effet de stimuler les achats outre-frontière (comme le montre la hausse des exportations d'Imperial Tobacco) de même que les activités de contrebande. « La contrebande du tabac est causée par la taxation excessive », estime M. Crawford. Tant et aussi longtemps que la cartouche de cigarettes se vendra de 25 à 30 \$ plus cher au Canada, la contrebande des États-Unis continuera. »

Olympia & York

L'autre grande filiale est le Canada Trust, une société de fiducie dont les revenus au seul premier trimestre de 1992 ont dépassé légèrement le milliard de dollars. Là aussi le bénéfice d'exploitation a été en hausse, atteignant 84 millions \$ au premier trimestre en regard de 73,5 millions \$ l'an dernier.

Le Canada Trust a prêté une somme d'environ 170 millions \$ au géant immobilier Olympia & York, qui traverse présentement de graves difficultés financières. M. Crawford ne semble toutefois nullement inquiet, affirmant que ce prêt est appuyé par de solides garanties. « Nous ne prévoyons pas essayer de perte matérielle pour ces prêts à O & Y », a dit M. Crawford.

En révélant le montant de ses prêts, Canada Trust se démarque des autres institutions financières qui innovent la confidentialité des relations avec leurs clients pour entretenir le secret. « Cela fait partie de la philosophie du Canada Trust de dévoiler certains détails », a répondu M. Crawford.

JUSQU'AU 30 AVRIL 1992
JE VOUS ATTENDS AFIN DE VOUS
FAIRE PROFITER DE NOTRE PROMOTION
«PAS DE TAXES»
Nous la payons pour vous (chèque)
A L'ACHAT D'UN MODÈLE
ACCORD EX ET CIVIC EX 1992

Mme
MARIE CHAMPAGNE

2000, boul. Charest Ouest
687-2525

LES RÉSIDENCES
VAL-BÉLAIR SUR-LE-GOLF

OCCASION D'AFFAIRES
RESTAURANT-BAR

- Potentiels importants
- Édifice prestigieux
- Exploitation annuelle
- Investissement requis : 50 000 \$

Information : **Louis Bolduc**
845-0545 655-4264

5 ÉTOILES,
UN FESTIVAL,
2 GROSSES PINCES

LES SAMEDIS "HOMARDS À VOLONTÉ"

- buffet de hors-d'œuvre et de salades
- bisque de homard
- homards bouillis ou grillés à volonté
- dessert
- les infusions

28,95\$ par pers.
(taxes et service en sus)

FORFAIT "SAMEDI-HOMARDS"

- le repas "Samedis-homards" à volonté
- l'hébergement pour une nuit
- accès aux activités sportives de saison

58,95\$ par pers.
en occupation double (taxes et service en sus)

Les samedis à compter du 2 mai 1992
RÉSERVATIONS : 848-2551

MANOIR
DU LAC DELAGE

LE 5 ÉTOILES DE LA VIE AU GRAND AIR

L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

à le plaisir de recevoir

Madame DENISE BOMBARDIER
journaliste de réputation internationale

Le jeudi 7 mai 1992, à 12 heures
au Plaza Universel
3031, boulevard Laurier
Sainte-Foy

Sujet : La responsabilité sociale des journalistes
Coût : 30 \$ par personne

Invitation à tous
R.S.V.P. : 656-3242
ou 1-800-463-6875

PREMIER
Cabinet d'affaires publiques

Avis de nomination

Me Guy V. Lefebvre, président-directeur général du Cabinet d'affaires publiques Premier annonce la nomination de monsieur Yvon Charbonneau à titre de vice-président principal et associé de la firme.

Yvon Charbonneau

Avant de se joindre à Premier, M. Charbonneau occupait le poste de vice-président, Relations publiques / Environnement chez SNC Lavalin. Il avait été auparavant président de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux pour le BAPE ainsi que président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Premier offre à sa clientèle, grandes entreprises et organismes publics et parapublics, des services spécialisés en gestion d'enjeux, en relations publiques et communautaires ainsi qu'en relations gouvernementales et gestion de l'environnement.

DU 30 AVRIL AU 3 MAI 1992

AU PAVILLON DE L'AGRICULTURE
ET DE LA JEUNESSE D'EXPO-QUÉBEC

Le 7^e
Salon

des Aînés
de Québec

À GAGNER :
3 voyages pour 2 personnes
1 voyage pour 4 personnes

Les Aînés:
LA RICHESSE
D'UNE SOCIÉTÉ

OLYMPIADES POUR
AÎNÉS
INSCRIPTIONS SUR
PLACE 10h
Le jeudi 30 avril

HORAIRE DES ACTIVITÉS

JEUDI 30 AVRIL
Thème :
Olympiades des aînés

10h00 : Ouverture officielle
10h30 : Allocution des invités d'honneur
11h00 : Début des Olympiades pour aînés (toute la journée)
11h30 : Conférence de Louise-Andrée Saulnier, sexologue
12h00 : Le magicien GRANDINI
12h30 : Conférence de Paul Baillargeon, ex-lutteur : "Vieilles blessures, nouveaux remèdes"
13h00 : Défilé de mode printemps-été 92
13h30 : Spectacle de chansons populaires
14h00 : Conférence financière : le Groupe Investors
14h30 : Spectacle du ténor Yves Cantin et des artistes du Théâtre lyrique du Nord
15h00 : Spectacle de chansons populaires
15h00 : Conférence : "La vie continue" avec Télé-Université
16h00 : Place au théâtre
16h30 : Place au théâtre
17h00 : Conférence de la police de Québec : "La sécurité des aînés"
17h30 : Clôture des Olympiades

PRIX D'ENTRÉE

Entrée générale : 6 \$
Passeport 4 jours : 10 \$
Billets de groupes : 4 \$
(minimum 25 personnes)

HEURES D'OUVERTURE :

10h à 18h
Tous les jours
du 30 avril au 3 mai

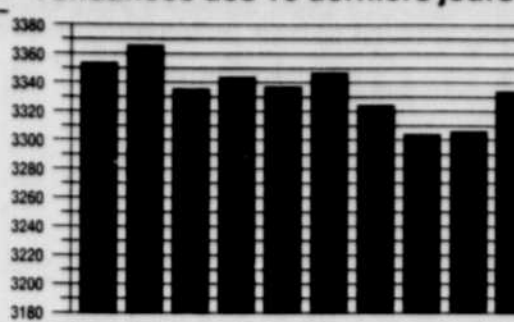
STATIONNEMENT GRATUIT :
Jeudi 30 avril, vendredi 1er mai

RESTAURATION SUR PLACE

EXPERTS
EXPO

UNIPRIX
LES SOLEILS

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3333,18, en hausse de 25,26. Volume des transactions : 207 millions d'actions. Titres en hausse : 1085. Titres en baisse : 605. Titres inchangés : 540

Titres	Ventes	Indice	Indice	Indice
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100

ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100

LES MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis, hier, par la Banque de Montréal. Les cotes sont en devise canadienne. Les taux sont quotidiens de nonneaux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel.

Afrique du Sud (rand)	0.4401
Allemagne (mark)	0.7209
Arabie Saoudite (rial)	0.3292
Australie (dollar)	0.8298
Autriche (schilling)	0.1061
Bahamas (dollar)	1.2130
Belgique (franc)	0.1666
Bolivie (boliviano)	0.6203
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115
Brexit (pound)	0.036115

LES DIVIDENDES

par La Presse canadienne
Dividendes corporatifs pour hier : trimestriels, à moins d'une autre indication.
Banque de Montréal : ordinaire, 53 c. Payable le 28 mai. Inscription le 8 mai. Classe A : 53 c. Classe B : 53 c. Classe C : 53 c. Classe D : 53 c. Classe E : 53 c. Classe F : 53 c. Classe G : 53 c. Classe H : 53 c. Classe I : 53 c. Classe J : 53 c. Classe K : 53 c. Classe L : 53 c. Classe M : 53 c. Classe N : 53 c. Classe O : 53 c. Classe P : 53 c. Classe Q : 53 c. Classe R : 53 c. Classe S : 53 c. Classe T : 53 c. Classe U : 53 c. Classe V : 53 c. Classe W : 53 c. Classe X : 53 c. Classe Y : 53 c. Classe Z : 53 c. Classe AA : 53 c. Classe AB : 53 c. Classe AC : 53 c. Classe AD : 53 c. Classe AE : 53 c. Classe AF : 53 c. Classe AG : 53 c. Classe AH : 53 c. Classe AI : 53 c. Classe AJ : 53 c. Classe AK : 53 c. Classe AL : 53 c. Classe AM : 53 c. Classe AN : 53 c. Classe AO : 53 c. Classe AP : 53 c. Classe AQ : 53 c. Classe AR : 53 c. Classe AS : 53 c. Classe AT : 53 c. Classe AU : 53 c. Classe AV : 53 c. Classe AW : 53 c. Classe AX : 53 c. Classe AY : 53 c. Classe AZ : 53 c. Classe BA : 53 c. Classe BB : 53 c. Classe BC : 53 c. Classe BD : 53 c. Classe BE : 53 c. Classe BF : 53 c. Classe BG : 53 c. Classe BH : 53 c. Classe BI : 53 c. Classe BJ : 53 c. Classe BK : 53 c. Classe BL : 53 c. Classe BM : 53 c. Classe BN : 53 c. Classe BO : 53 c. Classe BP : 53 c. Classe BQ : 53 c. Classe BR : 53 c. Classe BS : 53 c. Classe BT : 53 c. Classe BU : 53 c. Classe BV : 53 c. Classe BW : 53 c. Classe BX : 53 c. Classe BY : 53 c. Classe BZ : 53 c. Classe CA : 53 c. Classe CB : 53 c. Classe CC : 53 c. Classe CD : 53 c. Classe CE : 53 c. Classe CF : 53 c. Classe CG : 53 c. Classe CH : 53 c. Classe CI : 53 c. Classe CJ : 53 c. Classe CK : 53 c. Classe CL : 53 c. Classe CM : 53 c. Classe CN : 53 c. Classe CO : 53 c. Classe CP : 53 c. Classe CQ : 53 c. Classe CR : 53 c. Classe CS : 53 c. Classe CT : 53 c. Classe CU : 53 c. Classe CV : 53 c. Classe CW : 53 c. Classe CX : 53 c. Classe CY : 53 c. Classe CZ : 53 c. Classe DA : 53 c. Classe DB : 53 c. Classe DC : 53 c. Classe DD : 53 c. Classe DE : 53 c. Classe DF : 53 c. Classe DG : 53 c. Classe DH : 53 c. Classe DI : 53 c. Classe DJ : 53 c. Classe DK : 53 c. Classe DL : 53 c. Classe DM : 53 c. Classe DN : 53 c. Classe DO : 53 c. Classe DP : 53 c. Classe DQ : 53 c. Classe DR : 53 c. Classe DS : 53 c. Classe DT : 53 c. Classe DU : 53 c. Classe DV : 53 c. Classe DW : 53 c. Classe DX : 53 c. Classe DY : 53 c. Classe DZ : 53 c. Classe EA : 53 c. Classe EB : 53 c. Classe EC : 53 c. Classe ED : 53 c. Classe EE : 53 c. Classe EF : 53 c. Classe EG : 53 c. Classe EH : 53 c. Classe EI : 53 c. Classe EJ : 53 c. Classe EK : 53 c. Classe EL : 53 c. Classe EM : 53 c. Classe EN : 53 c. Classe EO : 53 c. Classe EP : 53 c. Classe EQ : 53 c. Classe ER : 53 c. Classe ES : 53 c. Classe ET : 53 c. Classe EU : 53 c. Classe EV : 53 c. Classe EW : 53 c. Classe EX : 53 c. Classe EY : 53 c. Classe EZ : 53 c. Classe FA : 53 c. Classe FB : 53 c. Classe FC : 53 c. Classe FD : 53 c. Classe FE : 53 c. Classe FF : 53 c. Classe FG : 53 c. Classe FH : 53 c. Classe FI : 53 c. Classe FJ : 53 c. Classe FK : 53 c. Classe FL : 53 c. Classe FM : 53 c. Classe FN : 53 c. Classe FO : 53 c. Classe FP : 53 c. Classe FQ : 53 c. Classe FR : 53 c. Classe FS : 53 c. Classe FT : 53 c. Classe FU : 53 c. Classe FV : 53 c. Classe FW : 53 c. Classe FX : 53 c. Classe FY : 53 c. Classe FZ : 53 c. Classe GA : 53 c. Classe GB : 53 c. Classe GC : 53 c. Classe GD : 53 c. Classe GE : 53 c. Classe GF : 53 c. Classe GH : 53 c. Classe GI : 53 c. Classe GJ : 53 c. Classe GK : 53 c. Classe GL : 53 c. Classe GM : 53 c. Classe GN : 53 c. Classe GO : 53 c. Classe GP : 53 c. Classe GQ : 53 c. Classe GR : 53 c. Classe GS : 53 c. Classe GT : 53 c. Classe GU : 53 c. Classe GV : 53 c. Classe GW : 53 c. Classe GX : 53 c. Classe GY : 53 c. Classe GZ : 53 c. Classe HA : 53 c. Classe HB : 53 c. Classe HC : 53 c. Classe HD : 53 c. Classe HE : 53 c. Classe HF : 53 c. Classe HG : 53 c. Classe HH : 53 c. Classe HI : 53 c. Classe HJ : 53 c. Classe HK : 53 c. Classe HL : 53 c. Classe HM : 53 c. Classe HN : 53 c. Classe HO : 53 c. Classe HP : 53 c. Classe HQ : 53 c. Classe HR : 53 c. Classe HS : 53 c. Classe HT : 53 c. Classe HU : 53 c. Classe HV : 53 c. Classe HW : 53 c. Classe HX : 53 c. Classe HY : 53 c. Classe HZ : 53 c. Classe IA : 53 c. Classe IB : 53 c. Classe IC : 53 c. Classe ID : 53 c. Classe IE : 53 c. Classe IF : 53 c. Classe IG : 53 c. Classe IH : 53 c. Classe II : 53 c. Classe IJ : 53 c. Classe IK : 53 c. Classe IL : 53 c. Classe IM : 53 c. Classe IN : 53 c. Classe IO : 53 c. Classe IP : 53 c. Classe IQ : 53 c. Classe IR : 53 c. Classe IS : 53 c. Classe IT : 53 c. Classe IU : 53 c. Classe IV : 53 c. Classe IW : 53 c. Classe IX : 53 c. Classe IY : 53 c. Classe IZ : 53 c. Classe JA : 53 c. Classe JB : 53 c. Classe JC : 53 c. Classe JD : 53 c. Classe JE : 53 c. Classe JF : 53 c. Classe JG : 53 c. Classe JH : 53 c. Classe JI : 53 c. Classe JJ : 53 c. Classe JK : 53 c. Classe JL : 53 c. Classe JM : 53 c. Classe JN : 53 c. Classe JO : 53 c. Classe JP : 53 c. Classe JQ : 53 c. Classe JR : 53 c. Classe JS : 53 c. Classe JT : 53 c. Classe JU : 53 c. Classe JV : 53 c. Classe JW : 53 c. Classe JX : 53 c. Classe JY : 53 c. Classe JZ : 53 c. Classe KA : 53 c. Classe KB : 53 c. Classe KC : 53 c. Classe KD : 53 c. Classe KE : 53 c. Classe KF : 53 c. Classe KG : 53 c. Classe KH : 53 c. Classe KI : 53 c. Classe KJ : 53 c. Classe KK : 53 c. Classe KL : 53 c. Classe KM : 53 c. Classe KN : 53 c. Classe KO : 53 c. Classe KP : 53 c. Classe KQ : 53 c. Classe KR : 53 c. Classe KS : 53 c. Classe KT : 53 c. Classe KU : 53 c. Classe KV : 53 c. Classe KW : 53 c. Classe KX : 53 c. Classe KY : 53 c. Classe KZ : 53 c. Classe LA : 53 c. Classe LB : 53 c. Classe LC : 53 c. Classe LD : 53 c. Classe LE : 53 c. Classe LF : 53 c. Classe LG : 53 c. Classe LH : 53 c. Classe LI : 53 c. Classe LJ : 53 c. Classe LK : 53 c. Classe LL : 53 c. Classe LM : 53 c. Classe LN : 53 c. Classe LO : 53 c. Classe LP : 53 c. Classe LQ : 53 c. Classe LR : 53 c. Classe LS : 53 c. Classe LT : 53 c. Classe LU : 53 c. Classe LV : 53 c. Classe LW : 53 c. Classe LX : 53 c. Classe LY : 53 c. Classe LZ : 53 c. Classe MA : 53 c. Classe MB : 53 c. Classe MC : 53 c. Classe MD : 53 c. Classe ME : 53 c. Classe MF : 53 c. Classe MG : 53 c. Classe MH : 53 c. Classe MI : 53 c. Classe MJ : 53 c. Classe MK : 53 c. Classe ML : 53 c. Classe MM : 53 c. Classe MN : 53 c. Classe MO : 53 c. Classe MP : 53 c. Classe MQ : 53 c. Classe MR : 53 c. Classe MS : 53 c. Classe MT : 53 c. Classe MU : 53 c. Classe MV : 53 c. Classe MW : 53 c. Classe MX : 53 c. Classe MY : 53 c. Classe MZ : 53 c. Classe NA : 53 c. Classe NB : 53 c. Classe NC : 53 c. Classe ND : 53 c. Classe NE : 53 c. Classe NF : 53 c. Classe NG : 53 c. Classe NH : 53 c. Classe NI : 53 c. Classe NJ : 53 c. Classe NK : 53 c. Classe NL : 53 c. Classe NM : 53 c. Classe NN : 53 c. Classe NO : 53 c. Classe NP : 53 c. Classe NQ : 53 c. Classe NR : 53 c. Classe NS : 53 c. Classe NT : 53 c. Classe NU : 53 c. Classe NV : 53 c. Classe NW : 53 c. Classe NX : 53 c. Classe NY : 53 c. Classe NZ : 53 c. Classe OA : 53 c. Classe OB : 53 c. Classe OC : 53 c. Classe OD : 53 c. Classe OE : 53 c. Classe OF : 53 c. Classe OG : 53 c. Classe OH : 53 c. Classe OI : 53 c. Classe OJ : 53 c. Classe OK : 53 c. Classe OL : 53 c. Classe OM : 53 c. Classe ON : 53 c. Classe OO : 53 c. Classe OP : 53 c. Classe OQ : 53 c. Classe OR : 53 c. Classe OS : 53 c. Classe OT : 53 c. Classe OU : 53 c. Classe OV : 53 c. Classe OW : 53 c. Classe OX : 53 c. Classe OY : 53 c. Classe OZ : 53 c. Classe PA : 53 c. Classe PB : 53 c. Classe PC : 53 c. Classe PD : 53 c. Classe PE : 53 c. Classe PF : 53 c. Classe PG : 53 c. Classe PH : 53 c. Classe PI : 53 c. Classe PJ : 53 c. Classe PK : 53 c. Classe PL : 53 c. Classe PM : 53 c. Classe PN : 53 c. Classe PO : 53 c. Classe PP : 53 c. Classe PQ : 53 c. Classe PR : 53 c. Classe PS : 53 c. Classe PT : 53 c. Classe PU : 53 c. Classe PV : 53 c. Classe PW : 53 c. Classe PX : 53 c. Classe PY : 53 c. Classe PZ : 53 c. Classe QA : 53 c. Classe QB : 53 c. Classe QC : 53 c. Classe QD : 53 c. Classe QE : 53 c. Classe QF : 53 c. Classe QG : 53 c. Classe QH : 53 c. Classe QI : 53 c. Classe QJ : 53 c. Classe QK : 53 c. Classe QL : 53 c. Classe QM : 53 c. Classe QN : 53 c. Classe QO : 53 c. Classe QP : 53 c. Classe QQ : 53 c. Classe QR : 53 c. Classe QS : 53 c. Classe QT : 53 c. Classe QU : 53 c. Classe QV : 53 c. Classe QW : 53 c. Classe QX : 53 c. Classe QY : 53 c. Classe QZ : 53 c. Classe RA : 53 c. Classe RB : 53 c. Classe RC : 53 c. Classe RD : 53 c. Classe RE : 53 c. Classe RF : 53 c. Classe RG : 53 c. Classe RH : 53 c. Classe RI : 53 c. Classe RJ : 53 c. Classe RK : 53 c. Classe RL : 53 c. Classe RM : 53 c. Classe RN : 53 c. Classe RO : 53 c. Classe RP : 53 c. Classe RQ : 53 c. Classe RR : 53 c. Classe RS : 53 c. Classe RT : 53 c. Classe RU : 53 c. Classe RV : 53 c. Classe RW : 53 c. Classe RX : 53 c. Classe RY : 53 c. Classe RZ : 53 c. Classe SA : 53 c. Classe SB : 53 c. Classe SC : 53 c. Classe SD : 53 c. Classe SE : 53 c. Classe SF : 53 c. Classe SG : 53 c. Classe SH : 53 c. Classe SI : 53 c. Classe SJ : 53 c. Classe SK : 53 c. Classe SL : 53 c. Classe SM : 53 c. Classe SN : 53 c. Classe SO : 53 c. Classe SP : 53 c. Classe SQ : 53 c. Classe SR : 53 c. Classe SS : 53 c. Classe ST : 53 c. Classe SU : 53 c. Classe SV : 53 c. Classe SW : 53 c. Classe SX : 53 c. Classe SY : 53 c. Classe SZ : 53 c. Classe TA : 53 c. Classe TB : 53 c. Classe TC : 53 c. Classe TD : 53 c. Classe TE : 53 c. Classe TF : 53 c. Classe TG : 53 c. Classe TH : 53 c. Classe TI : 53 c. Classe TJ : 53 c. Classe TK : 53 c. Classe TL : 53 c. Classe TM : 53 c. Classe TN : 53 c. Classe TO : 53 c. Classe TP : 53 c. Classe TQ : 53 c. Classe TR : 53 c. Classe TS : 53 c. Classe TU : 53 c. Classe TV : 53 c. Classe TW : 53 c. Classe TX : 53 c. Classe TY : 53 c. Classe TZ : 53 c. Classe UA : 53 c. Classe UB : 53 c. Classe UC : 53 c. Classe UD : 53 c. Classe UE : 53 c. Classe UF : 53 c. Classe UG : 53 c. Classe UH : 53 c. Classe UI : 53 c. Classe UJ : 53 c. Classe UK : 53 c. Classe UL : 53 c. Classe UM : 53 c. Classe UN : 53 c. Classe UO : 53 c. Classe UP : 53 c. Classe UQ : 53 c. Classe UR : 53 c. Classe US : 53 c. Classe UT : 53 c. Classe UV : 53 c. Classe UW : 53 c. Classe UX : 53 c. Classe UY : 53 c. Classe UZ : 53 c. Classe VA : 53 c. Classe VB : 53 c. Classe VC : 53 c. Classe VD : 53 c. Classe VE : 53 c. Classe VF : 53 c. Classe VG : 53 c. Classe VH : 53 c. Classe VI : 53 c. Classe VJ : 53 c. Classe VK : 53 c. Classe VL : 53 c. Classe VM : 53 c. Classe VN : 53 c. Classe VO : 53 c. Classe VP : 53 c. Classe VQ : 53 c. Classe VR : 53 c. Classe VS : 53 c. Classe VT : 53 c. Classe VU : 53 c. Classe VV : 53 c. Classe VW : 53 c. Classe VX : 53 c. Classe VY : 53 c. Classe VZ : 53 c. Classe WA : 53 c. Classe WB : 53 c. Classe WC : 53 c. Classe WD : 53 c. Classe WE : 53 c. Classe WF : 53 c. Classe WG : 53 c. Classe WH : 53 c. Classe WI : 53 c. Classe WJ : 53 c. Classe WK : 53 c. Classe WL : 53 c. Classe WM : 53 c. Classe WN : 53 c. Classe WO : 53 c. Classe WP : 53 c. Classe WQ : 53 c. Classe WR : 53 c. Classe WS : 53 c. Classe WT : 53 c. Classe WU : 53 c. Classe WV : 53 c. Classe WX : 53 c. Classe WY : 53 c. Classe WZ : 53 c. Classe XA : 53 c. Classe XB : 53 c. Classe XC : 53 c. Classe XD : 53 c. Classe XE : 53 c. Classe XF : 53 c. Classe XG : 53 c. Classe XH : 53 c. Classe XI : 53 c. Classe XJ : 53 c. Classe XK : 53 c. Classe XL : 53 c. Classe XM : 53 c. Classe XN : 53 c. Classe XO : 53 c. Classe XP : 53 c. Classe XQ : 53 c. Classe XR : 53 c. Classe XS : 53 c. Classe XT : 53 c. Classe XU : 53 c. Classe XV : 53 c. Classe XW : 53 c. Classe XX : 53 c. Classe XY : 53 c. Classe XZ : 53 c. Classe YA : 53 c. Classe YB : 53 c. Classe YC : 53 c. Classe YD : 53 c. Classe YE : 53 c. Classe YF : 53 c. Classe YG : 53 c. Classe YH : 53 c. Classe YI : 53 c. Classe YJ : 53 c. Classe YK : 53 c. Classe YL : 53 c. Classe YM : 53 c. Classe YN : 53 c. Classe YO : 53 c. Classe YP : 53 c. Classe YQ : 53 c. Classe YR : 53 c. Classe YS : 53 c. Classe YT : 53 c. Classe YU : 53 c. Classe YV : 53 c. Classe YW : 53 c. Classe YX : 53 c. Classe YY : 53 c. Classe YZ : 53 c. Classe ZA : 53 c. Classe ZB : 53 c. Classe ZC : 53 c. Classe ZD : 53 c. Classe ZE : 53 c. Classe ZF : 53 c. Classe ZG : 53 c. Classe ZH : 53 c. Classe ZI : 53 c. Classe ZJ : 53 c. Classe ZK : 53 c. Classe ZL : 53 c. Classe ZM : 53 c. Classe ZN : 53 c. Classe ZO : 53 c. Classe ZP : 53 c. Classe ZQ : 53 c. Classe ZR : 53 c. Classe ZS : 53 c. Classe ZT : 53 c. Classe ZU : 53 c. Classe ZV : 53 c. Classe ZW : 53 c. Classe ZX : 53 c. Classe ZY : 53 c. Classe ZZ : 53 c.

LES BÉNÉFICES

par La Presse canadienne
Algonquin Central Corp. : exercice trimestriel se terminant le 31 mars 1992, perte nette de 2 021 000 \$, 52 c. l'action. 1991, 2 179 000 \$, 56 c. l'action. Revenus : 1992, 14 188 000 \$, 1991, 15 075 000 \$.
Dorco Inc. : exercice trimestriel se terminant le 31 mars 1992, perte nette de 17 400 000 \$, 31 c. l'action. 1991, profit net de 200 000 \$, 7 c. l'action. Revenus : 1992, 460 000 000 \$, 1991, 499 800 000 \$.
Ford Motor Co. of Canada : exercice trimestriel se terminant le 31 mars 1992, perte nette de 66 000 000 \$, 7,95 c. l'action. 1991, perte nette de 39 200 000 \$, 4,72 c. l'action. Revenus : 1992, 2 674 000 000 \$, 1991, 2 353 000 000 \$.
Rio Algonquin Inc. : exercice trimestriel se terminant le 31 mars 1992, 4 585 000 \$, 10 c. l'action. 1991, 14 035 000 \$, 31 c. l'action. Revenus : 1992, 243 194 000 \$, 1991, 272 353 000 \$.

ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100

ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100
ASX	100	100	100	100

1000 \$ de réduction plus transmission automatique gratuite
(OU SON ÉQUIVALENT EN ARGENT)

ELANTRA

La NOUVELLE berline sportive de type familial :
moteur de 1,6 litre, DACT, 16 soupapes;
pneus radiaux Michelin 4 saisons; direction et freins
servo-assistés; suspension à 4 roues indépendantes;
télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir;
garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km...
et j'en passe!

*Offre d'une durée limitée. Elantra GL 1992, à partir de 9995 \$. Immatriculation, transport, frais de préparation et taxes en sus. Ce prix est le P.D.S.F. moins la réduction promotionnelle. Les concessionnaires participants peuvent vendre moins cher.

HYUNDAI
Un achat intelligent!

Garantie 5 ans
ou 100 000 km
la plus longue du monde

LA COURSE AUX ACHATS INTELLIGENTS
DURÉE LIMITÉE

St-Foy Hyundai 2650, Dalton St-Foy 654-9292 Hyundai St-Georges 150, 55, 1er Avenue St-Georges Est Comté de Beauce 228-8814 Portier Automobiles Inc. 100, Napolcon Sept-Îles 962-1828 Gaspésie Auto Inc. Route 132 Bonaventure ouest Bonaventure 534-2191	M. Lessard Ltee 659, boul. St-Joseph Québec 623-5471 Rivière-du-Loup Hyundai 289, Temiscouata Rivière-du-Loup 862-8144 Automobiles des Îles 1199 Chemin Lavernière Cap-au-Meules, Québec 986-5566	Luxvot Inc. 484, Côte Joyeuse St-Raymond 1-800-463-3818 Rimouski Hyundai 375, boul. Ste-Anne Pointe-au-Père 724-2231 Garage Jean-Roch Thibeault 909 MGR de Laval Baie St-Paul 435-2379	Hyundai Laurier Station 164, boul. Laurier Laurier Station 728-4044 Garage C. L. Auto Inc. 163, boul. LaSalle Baie Comeau 296-8824 Centre Hyundai 1605 boul. Henri Bourassa Québec 522-3738	Ruby Auto Inc. 2272, rue Notre-Dame Nord Thetford Mines 338-4665
--	---	--	---	--

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

LES FONDS MUTUELS

[illegible]

LES FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans la région de Montréal:

8x5 lb	Pommes Cortland, Qué.: 15,50-18,75 \$ le cello
lb	Pommes Cortland, Qué.: 16,00 \$ le boisseau
12x3 lb	Pommes Empire, Qué.: 16,95 \$ le cello de 12x3
8x5 lb	Pommes McIntosh, Qué.: 14,15-17,00 \$ le cello
lb	Pommes McIntosh, Qué.: 14,50-18,25 \$ le cello
	Pommes McIntosh, Qué.: 13,45 \$ le boisseau
	Pommes McIntosh, Qué.: 19,00-22,50 \$ 120 lb
	Pommes McIntosh, Qué.: 17,50-19,50 \$ le ctn de

Pommes Spartan. Qué.: 15.00-17.25 \$ le cello
12x3 lb
Tomate rouge hydro Qué.: 11.80-13.60 \$ ctn 10 lb

Légumes

Betterave Qué.: 7.65-8.65 \$ s. 25 lb
Betterave Qué.: 9.00-9.45 \$ 12x2 lb
Carotte Qué.: 10.50 \$ s. 24x2 lb
Carotte Qué.: 10.50 \$ s. 10x5 lb
Carotte Qué.-ex-gr.: 9.15 \$ s. 50 lb
Céleri, rave Qué.: 9.25-12.75 \$ ctn 20 lb
Champignon, café Ont.: 8.45-9.50 \$ ctn 5 lb
Champignon, blanc Ont.: 8.20-9.25 \$ ctn 5 lb
Champignon, Pleurotte Ont.: 11.00-12.10 \$ ctn 2 lb

Chou Savoy Qué.: 8.50-8.75 \$ ctn 50 lb
Chou vert Qué. moy.: 10.95-12.45 \$ ctn 40 lb
Chou vert Qué. ex-gr: 10.35 \$ s. 50 lb
Concombre Qué. petit: 5.50 \$ ctn de 12
Concombre Qué. moy.: 7.00 \$ ctn de 12
Concombre Qué. large: 8.50 \$ ctn de 12
Endive Qué.: 8.25 \$ ctn 5 lb
Germe de haricot Qué.: 10.85-11.40 \$ ctn 30 lb
Germe de haricot Qué.: 4.20-5.35 \$ s. 10 lb
Laitue Boston seme Qué.: 8.75-8.90 \$ ctn 12
Laitue hydro Qué.: 9.50-11.05 \$ ctn 12
Oignon jeune bouill. Qué.: 1.75-1.95 \$ s. 10 lb
Oignon jeune Qué.: 13.75-15.65 \$ s. 2x2 lb
Oignon jeune Qué.: 13.75-15.65 \$ s. 10x5 lb

Panais Qué.: 9,15-11,05 \$ s. 12x1 lb
Rutabaga Qué. moy.: 9,00-10,75 \$ s. 50 lb
Rutabaga Qué. gr.: 3,85 \$ s. 50 lb

Divers

Miel blanc cré. Qué. no 1: 13,65 \$ 12x250
Miel blanc liq. Qué.: 25,75 \$ 12x500 gr
Miel blanc liq. Qué.: 27,40 \$ 2x250 gr
Miel blanc liq. Qué.: 47,95 \$ 12x1 kg
Sirop d'érable no 1 clair. Qué.: 27,00 \$ 8x540
Sirop d'érable no 1 clair. Qué.: 25,00 \$ 4 litre
Ce rapport est préparé à partir de données fournies par Agriculture Canada.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (PC) — La valeur des contrats à terme de céréales était à la baisse, hier, sur le marché de matières premières de Chicago.

Le blé pour les livraisons de mai a perdu 5¼ pour clôturer à 3,71 \$ US le boisseau; le maïs en baisse de 1½ à 2,44½ \$ US le boisseau; l'avoine était en baisse de 2¼ à 1,34 \$; les oléagineux étaient en baisse de 1½ à 5,72¼ \$ le boisseau.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

[illegible]

LA BOURSE AMÉRICAINE

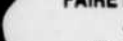
[illegible]



SERGE DROLET

JUSQU'AU 30 AVRIL 1992
 JE VOUS ATTENDS AFIN DE VOUS
 FAIRE PROFITER DE NOTRE PROMOTION
«PAS DE TAXES»
 Nous le payons pour vous (chèque)
 A L'ACHAT D'UN MODELE
 ACCORD EX ET CIVIC EX 1992

Si vous êtes membre du Club,
 entrez le code suivant:
25953921
 Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688



Sic-Foy



HONDA



Garantie 30000 km

2000, boul. Charest Ouest
687-2525

PAS DE PANIQUE!



**VOTRE
DÉCLARATION
D'IMPÔT POSTÉE
GRATUITEMENT
SI VOUS ÊTES AU
NOMBRE DES CENT
PREMIERS CLIENTS À
VENIR APRÈS 20 H
LE 30 AVRIL!**

Comptoir ouvert jusqu'à minuit le 30 avril 1992

**PROFITEZ
DE NOS
AUBAINES
EN
MAGASIN!**

Impôt impossible... Votre mission?... Vous rendre à notre comptoir postal et profiter de la gamme complète des produits et services de la poste.
Faites un saut chez nous! Profitez d'une aubaine!

**CARNETS
DE TIMBRES
PRATIQUES.
CARNET DE
10-4,20\$**

**TOUS LES SERVICES POSTAUX DONT VOUS AVEZ BESOIN
SONT MAINTENANT OFFERTS DANS NOS MAGASINS!**

COMPTOIR POSTAL CARREFOUR CHARLESBOURG Tabagie du Carrefour 8500, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg (Québec) G1G 5X0	COMPTOIR POSTAL GALERIES CHARLESBOURG Papeterie Les Galeries 4271, 1^{re} Avenue Charlesbourg (Québec) G1H 2S0	COMPTOIR POSTAL DE NORVÈGE Tabagie Rendez-Vous 3280, chemin Ste-Foy Sainte-Foy (Québec) G1X 1R0	* COMPTOIR POSTAL Pharmacie Champagne 1761, rue Sheppard Sillery (Québec) G1S 1J0
* COMPTOIR POSTAL PLACE LAURIER 1er étage-Mail nord 2700, boul. Laurier Sainte-Foy (Québec) G1G 2M0	* COMPTOIR POSTAL PLACE STE-FOY Pharm. Blais et Fontaine 2562, boul. Laurier Sainte-Foy (Québec) G1V 1C0	* COMPTOIR POSTAL ST-LOUIS Tabagie-dépanneur Naduc 2900, chemin St-Louis Sainte-Foy (Québec) G1W 2L0	* COMPTOIR POSTAL PLACE QUÉBEC Accommodation La Boustifaille 2, Place Québec Québec (Québec) G1R 2B0

*** Service bilingue disponible à ces comptoirs postaux / Bilingual Service available at these outlets.**

GRANDE VENTE D'ANNONCES!

HABITATION: PRÉSENTEMENT POUR
UNE FRACTION DU PRIX, votre annonce
classée du samedi sera aussi publiée
le dimanche et le lundi. Demandez tous
les détails à votre téléphoniste des
annonces classées! Les annonces classées
habitation dans Le Soleil, de l'argent
sonnant. 647-3311

**SPÉCIAL
3 JOURS**
SUR LES ANNONCES
CLASSÉES HABITATION

Vos annonces classées du Soleil
De l'argent

SONNANT
647-3311

Sans frais: 1-800-463-2116

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Une jeune femme jetée par la fenêtre d'un troisième étage

QUÉBEC — Une femme de 20 ans a été jetée en bas d'une fenêtre du troisième étage, vers 5 h hier, au 77, rue Saint-Vallier Est à Québec. Un récidiviste de 34 ans, Richard Tanguay, a été arrêté relativement à cette affaire, qui a causé des dizaines de fractures à la victime.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Après l'interrogatoire policier, le suspect a été écroué, en attendant sa comparution ce matin. Le procureur Jean-Pierre Dumais décidera du type d'accusation à porter.

L'événement se serait produit dans l'appartement de Tanguay, à

la suite d'une querelle entre plusieurs fêtards qui semblaient sous l'emprise de la drogue. Tanguay et un ami avaient invité deux femmes chez lui, au troisième étage d'un immeuble.

Une voisine, Christiane Corbin, a été réveillée par le bruit de cette altercation bizarre. Elle a entendu « au secours » puis a vu la victime suspendue par les deux mains à

une fenêtre. Quelqu'un semblait lui marteler les doigts, de façon à lui faire lâcher prise. « Les mains se sont décrochées et elle est tombée », raconte-t-elle.

Après s'être écrasée sur le trottoir, la victime n'a pas perdu conscience et a eu la force de demander à Mme Corbin d'aider sa copine, encore dans l'appartement 302 et aux prises avec un homme armé d'un couteau et de barres de fer. Par la suite, l'amie de la victime s'est échappée du petit logis, à moitié habillée, et a escorté la blessée à l'hôpital.

La victime souffre de fractures aux jambes, aux pieds, aux bras, aux mains, au dos et à la mâchoire et est trop faible pour raconter sa version des faits aux policiers. Quant aux deux témoins importants, ils ont été conduits à la centrale du parc Victoria mais l'un d'eux a été relâché, n'ayant rien à voir dans ce drame. D'autres locataires de l'immeuble s'étaient déjà plaints de bagarres au logis du suspect, qui a des antécédents en matière de violence.



La chute s'est produite d'une fenêtre du troisième étage de cet immeuble. En mortaise, le suspect, Richard Tanguay.

Acarien parasite de l'abeille La mite d'Asie s'est manifestée au Québec

QUÉBEC — Un seul cas d'infection a été dépisté au Québec, à Saint-Bernard de Lacolle en octobre, concernant la mite originaire d'Asie qui s'attaque aux abeilles et entraîne la destruction des ruches dans la région de Windsor, en Ontario. Mais les apiculteurs québécois écopent de problèmes d'approvisionnement en abeilles, qui menacent la production du miel, la capacité de pollinisation, et comme résultante, certaines récoltes du Québec telles que les pommes et les bleuets.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Le Québec est protégé par une loi de juridiction fédérale qui interdit depuis 1987 l'importation de reines, ruches et essaims de sec-teurs infestés du nord-est des États-Unis.

Sans que la « frontière » soit aussi étanche, le service fédéral de Protection de la santé impose la quarantaine aux ruches affectées, ou à risque des environs. C'est une mesure qui s'applique aussi bien au Québec qu'aux autres provinces canadiennes.

Le Québec est d'autre part protégé par les services de dépistage, d'inspection et d'accréditation sanitaire de la Direction de santé animale du Québec, a précisé hier au SOLEIL son directeur, M. Denis Sanfaçon.

L'infection décelée en Ontario serait du type varroatose, une maladie causée par un insecte acarien parasite de l'abeille. C'est une infection qui a été « nommée » par le fédéral, et qui tombe donc sous le coup des dispositions fédérales pour enrayer la contamination et les effets.

Selon M. Sanfaçon, il est certain, dans les circonstances, que les apiculteurs québécois devront se tourner vers d'autres sources pour s'approvisionner. Incidemment, ce pourra être à l'avantage des producteurs québécois de reines et d'essaims certifiés indemnes et en bonne santé.

Le dépistage des maladies commence habituellement avec le mois de mai. L'examen des ruchers se poursuit selon les différentes périodes de pollinisation des cultures.

Président de Miels Labonté inc., à Victoriaville, une importante entreprise apicole du Québec, M. Jean-Marc Labonté a souligné que l'empêchement de s'approvisionner en Ontario, s'ajoutant à l'interdiction de le faire aux États-Unis, oblige à importer les reines et les abeilles de pays aussi éloignés que l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Et cela à des prix doublés ou triplés.

À cela s'ajoutent des problèmes de transport et de concordance des saisons. Ce sont des dépenses supplémentaires pouvant s'élever jusqu'à 20 % des coûts de production.

Car les conditions climatiques du Québec écourtent la vie active et productive des abeilles provenant de nos producteurs. Avec le résultat que depuis quatre ans, un fort pourcentage d'apiculteurs, qui exercent ce métier en amateurs et comme hobby, ont abandonné la production du miel et l'élevage des abeilles.

Et s'il n'y a pas de reines pour pondre de nouvelles abeilles, et des abeilles en nombre suffisant pour effectuer la pollinisation des fruits et légumes, M. Labonté ajoute qu'il y a réellement lieu de s'inquiéter sur les perspectives

qui s'annoncent, quant à la qualité et à la suffisance d'un bon nombre de nos récoltes.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
22000340
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3000 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi points

GUY BOISVERT

JUSQU'AU 30 AVRIL 1992
JE VOUS ATTENDS AFIN DE VOUS
FAIRE PROFITER DE NOTRE PROMOTION
«PAS DE TAXES»
Nous la payons pour vous (chèque)
À L'ACHAT D'UN MODÈLE
ACCORD EX ET CIVIC EX 1992
St-Joy
lallier
2000, boul. Charest Ouest
687-2525

PONTIAC LEMANS

PLAN DE PROTECTION

5 ANS

100 000 km*

GM TOTAL PLUS^{MC}



LeMans SE Aerocoupe 1992

+ UNE REMISE DE
500\$*

Disponible sur tous les modèles LeMans 1992.
Pour un temps limité, chez votre concessionnaire

PONTIAC · BUICK · CAMION GMC

* Selon la première éventualité atteinte. Les critères d'admissibilité du PPGMC s'appliquent. ** La T.P.S. est incluse dans la remise. Cette offre ne peut-être utilisée en combinaison avec une autre offre et n'est applicable qu'à la livraison sur les voitures neuves et en démonstration. Voyez votre concessionnaire participant pour plus de détails.

SOLDE DE TISSUS

JUSQU'À

50% DE RABAIS

- ◆ TISSUS ÉLÉGANCE, UN MAGASIN DE TISSUS EUROPÉENS CÉLÈBRE DANS LE MONDE ENTIER, SERA À QUÉBEC POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT, SOIT LE SAMEDI 2 MAI PROCHAIN.
- ◆ PLUS DE 1 000 COUPONS DES PLUS BEAUX TISSUS DE LAINE, DE SOIE, DE COTON ET DE LIN EUROPÉENS.
- ◆ EN VEDETTE : LES COUTURIERS VALENTINO ET UNGARO

UNE JOURNÉE SEULEMENT
LE SAMEDI 2 MAI DE 9 h À 16 h

HÔTEL LOEWS LE CONCORDE

(GRAND SALON - SECTION SUZOR-CÔTÉ)
(3e étage / étage des congrès)

1225, place Montcalm

MODALITÉS DE PAIEMENT : COMPTANT • VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS

Tissus Éléance

VANCOUVER • TORONTO • SEATTLE • SAN FRANCISCO • LOS ANGELES

Nouvelles accusations de fraude de 481 000 \$ contre une Lévisienne

QUÉBEC — Les policiers du bureau des crimes économiques de la Sûreté du Québec ont déposé hier de nouvelles plaintes de fraudes contre Diane Gagnon, une femme de 42 ans de Saint-Henri de Lévis, déjà soupçonnée en janvier d'une fraude de 755 000 \$ commise aux dépens de 16 personnes.

par ISABELLE JINCHEREAU
et RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Dans le cadre d'un complément d'enquête, les enquêteurs ont porté huit nouvelles accusations concernant une fraude de 481 000 \$, présumément perpétrée par Mme Gagnon.

Cette prétendue femme d'affaire aurait abordé ses victimes en se présentant comme une actionnaire de plusieurs boutiques de vêtements, désireuse d'acquiescer des stocks de faillites à des prix ridicules. Ces transactions de-

vaient bien sûr rapporter des rendements d'au moins 50 % sur l'investissement. Mais les investisseurs, des citoyens de la Mauricie, de la Beauce et de Québec, n'auraient jamais revu leur argent.

Elle a de nouveau été remise en liberté provisoire, hier, moyennant le maintien du cautionnement de 50 000 \$ souscrit la première fois par un ami. À la demande du procureur de la Couronne, Me Serge Brodeur, le juge Roch Lefrançois a en outre exigé un engagement personnel de 2000 \$ de la part de la prévenue.

Parmi les autres conditions de remise en liberté auxquelles son avocat, Me Lawrence Corriveau, a donné son accord, elle devra s'abstenir d'entrer en communication avec les présumées victimes.

La communication de la preuve dans ce dossier aura lieu le 12 mai.



Diane GAGNON



NORMAND LAMONTAGNE

JUSQU'AU JEUDI 30 AVRIL 1992
JE VOUS ATTENDS AFIN DE VOUS
FAIRE PROFITER DE NOTRE PROMOTION
«PAS DE TAXES»
nous la payons pour vous (chèque)
À L'ACHAT D'UN MODÈLE
ACCORD EX ET CIVIC EX 1992

Ste-Foy
lallier

HONDA

2000, boul. Charest Ouest
687-2525

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
62978782
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 000 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi points

CPG À SENS UNIQUE DE LA BANQUE TD

LE TAUX D'INTÉRÊT
NE DESCENDRA PAS...
C'EST GARANTI!

De nos jours, qui peut dire si les taux d'intérêt vont monter ou descendre dans une année? Sans être absolument certain, vous pouvez tout de même vous protéger avec un "CPG" à sens unique* TD prolongeable. Ce CPG vous offre un taux concurrentiel, et comme l'échéance est d'un an seulement, votre placement n'est pas bloqué à long terme si les taux d'intérêt viennent à monter.

6 3/4 %
TAUX ANNUEL
FIXÉ À L'ACHAT

Jusqu'au 16 mai, achetez un CPG TD d'un an prolongeable, POUR AUSSI PEU QUE \$1,000. À l'échéance dans un an, si les taux d'intérêt ont monté, vous pourrez renouveler votre CPG pour une autre année au taux d'intérêt plus élevé. Mais si les taux d'intérêt ont baissé, votre placement est protégé, et vous pourrez renouveler votre CPG TD pour une autre année à son taux initial. Parce que le taux d'intérêt de nos CPG ne descendra pas... c'est garanti!

Offre en vigueur jusqu'au 16 mai seulement!

Appelez l'InfoVigne Verte® à l'un des numéros sans frais suivants:

1-800-387-1500 au Québec,
982-7730 à Toronto,

1-800-387-2092 partout ailleurs au pays.

Appareil de télécommunication pour malentendants
(à frais virés au pays): 1-416-982-4258.



le personnel fait toute la différence

* Offert par la Société d'Hypothèques TD (est en Colombie-Britannique et au Yukon, où il est offert par la Société d'Hypothèques l'Alégonne TD). Le capital et les intérêts sont garantis sans condition par la Banque Toronto-Dominion. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.
* Intérêt variable à l'échéance. Le taux d'intérêt peut changer sans préavis.
* Marque de commerce de la Banque Toronto-Dominion.

Où trouver
4 sacs à ordures
Glad
pour seulement

25¢

Aucun bon nécessaire.

Chez les détaillants Petro-Canada! En effet, à l'achat d'au moins 25 litres de carburant et contre la somme de 25 c seulement, vous recevrez un paquet de quatre sacs à ordures Glad.

Vous n'avez aucun bon à présenter pour profiter de cette offre de sacs à ordures Glad, « les résistants » de qualité supérieure. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 mai 1992 ou jusqu'à épuisement des stocks.

GLAD



® Marque de commerce de Petro-Canada - Trademark

GLAD est une marque de commerce utilisée en vertu d'une licence par
FIRST BRANDS INDUSTRIES CORPORATION.

Accusé de tentative de meurtre et d'agression armée sur son épouse et son beau-fils

Serge Rheault restera en prison en attendant son procès

QUÉBEC — À l'issue de son enquête préliminaire qui s'est déroulée hier sous le couvert d'une ordonnance de non-publication, Serge Rheault, âgé de 42 ans, a été cité à subir son procès sous des accusations de tentative de meurtre et d'agression armée sur son épouse et sur le fils de celle-ci. Le juge Jean-Paul Aubin a toutefois refusé de le remettre en liberté provisoire entre-temps.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Les gestes reprochés au technicien en électronique habitant

Charlesbourg sont survenus la semaine dernière au domicile familial. Les blessures aux présumées victimes se sont avérées mineures.

L'individu, qui ne possède

qu'un antécédent judiciaire de trafic de stupéfiants en 1984, a quant à lui subi des blessures assez importantes à une oreille. Pour obtenir sa remise en liberté, son avocat, Me Richard Grenier, a entre autres plaidé qu'il n'a jamais été condamné pour un crime de violence. En chômage pour le moment, Rheault a également invoqué des possibilités d'emploi dès le mois prochain.

Le procureur de la Couronne, Me Pierre Lapointe, s'opposait à ce que l'accusé soit remis en liberté, soulignant le « potentiel de violence immense » de Rheault. Inscrivant l'infraction reprochée à

l'intérieur de la problématique de la violence conjugale, Me Lapointe a soutenu que le lien très fort entre la victime et l'accusé n'est pas nécessairement rompu simplement parce qu'un geste illégal a été fait. D'où le danger pour la présumée victime si Rheault était remis en liberté.

Abus d'alcool

L'avocat de ce dernier ne voyait pas les choses du même oeil puisque, selon lui, on ne se trouvait pas en présence de violence conjugale. D'une part, a plaidé Me Grenier, il n'y a pas de relation dominant-dominé et, d'autre part, le crime aurait davantage été cau-

sé par l'abus d'alcool. Mettant le juge en garde contre la tentation de refuser la remise en liberté pour « faire plaisir à certains groupes de pression », Me Grenier a soutenu que si son client s'était battu dans un bar, le crime aurait été « moins à la mode et plus cautionnable pour certains ».

Ces arguments n'ont toutefois pas réussi à convaincre le magistrat qui ne voyait pas de raison suffisante pour renverser la décision rendue la semaine dernière par le juge Anatole Corriveau de garder le prévenu en détention. L'audition de la présumée victime avait suffi à ce dernier pour se

faire une opinion.

Hier, Rheault a donné sa propre version des faits, a soulevé la possibilité d'emploi et a exprimé son intention de vendre la résidence familiale. Le juge a estimé que les deux premiers éléments étaient insuffisants pour le convaincre que le juge Corriveau s'est trompé. Quant à l'intention de vendre la propriété, d'observer le juge Aubin, elle serait précisément de nature à engendrer une « controverse épouvantable ».

Par la voix de son avocat, Rheault a fait un nouveau choix pour être jugé par un juge seul. La date du procès sera fixée lundi.

Pierre Thiffault en liberté provisoire

QUÉBEC — Le juge Roch Lefrançois a remis en liberté provisoire, hier, l'individu appréhendé lundi au moment où il était en possession de 7,9 kilos de haschich. Il aura fallu toutefois qu'un membre de la famille de Pierre Thiffault, âgé de 31 ans, fasse un dépôt de 5000 \$ en guise de cautionnement.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Au départ, le procureur de la Couronne, Me Louis Dionne, s'opposait à toute remise en liberté mais, devant les garanties suggérées par l'avocat du prévenu, Me André Gaulin, il a retiré son objection en réclamant, outre le dépôt en argent, celui du passeport de Thiffault. Ce dernier devra également se présenter à la Sûreté du Québec tous les 15 jours.

Le chargé de projet au cégep de Lévis-Lauzon ne possède aucun antécédent judiciaire. D'après les bribes de preuve exposées par le procureur de la Couronne, l'individu venait de prendre le paquet contenant la drogue dans le coffre d'une voiture en stationnement.

Il l'avait ensuite placé dans celui de sa propre voiture pour en faire livraison à un endroit indéterminé. En soirée, lundi, Thiffault a été intercepté à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de la rue Cartier, à Québec.

La communication de la preuve aura lieu le 25 mai.

Citée à procès

D'autre part, Line Guillemette, âgée de 21 ans, a renoncé hier à la tenue de son enquête préliminaire. Le juge Laurent Dubé a immédiatement cité la jeune femme de Loretteville à subir son procès pour le meurtre sans préméditation de Marie-Claude Bilodeau, âgée de 21 ans.

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Robert Nadeau, a donné son consentement pour cette procédure et la cliente de Me Michel Roberge devrait connaître la date de son procès le 10 août, date de l'ouverture du prochain terme des Assises. Le drame est survenu en janvier dans un appartement de la rue Légaré, à Loretteville. La victime avait été poignardée.

Un incendie détruit une usine dans Charlevoix

CHARLEVOIX — Un incendie a complètement détruit hier l'usine Les Encadrements du Cap Inc, de Rivière-du-Gouffre, dans Charlevoix. Les pertes s'élèvent à 300 000 \$.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Les flammes, d'origine inconnue, ont grugé un édifice de deux étages, de 75 mètres de long et qui abritait, outre l'équipement d'encadrement, deux autos antiques, cinq motoneiges, un tracteur à gazon et une souffleuse.

C'est le propriétaire, Jean-Louis Cimon, qui a donné l'alerte, après avoir été réveillé par une odeur de fumée, vers 1 h45. Établie depuis 10 ans, l'entreprise employait quatre personnes. Il est encore trop tôt pour savoir si cette petite industrie sera reconstruite.

Main criminelle à St-Ubalde

Par ailleurs, les dommages de 150 000 \$ causés par le feu mardi soir à l'aréna de Saint-Ubalde, dans Portneuf, seraient attribuables à une main criminelle.

Le feu a débuté au rez-de-chaussée. L'édifice était inoccupé lorsque l'alerte a été donnée. Les élus de ce village de 1700 âmes ont déjà décidé de reconstruire.

TIP TOP TAILORS

vous offre des
ÉCONOMIES
imbattables!

PENDANT 3 JOURS SEULEMENT

PLUS DE 50% DE RABAIS*

*Shorts
de marche*

*au prix
imbattable de*

12⁹⁹ \$

*Jeans
Club
International*

*au prix
imbattable de*

19⁹⁹ \$

*Pantalons en
natté de polyester
et laine*

*au prix
imbattable de*

24⁹⁹ \$

*Votre satisfaction est garantie ou
votre argent vous sera remis,
sans conditions.*

TIP TOP TAILORS

FONDÉE EN 1909

*Nous ferons le nécessaire afin
d'assurer votre entière satisfaction,
lors de chaque achat.*

Tip Top Tailors est le fournisseur officiel de vêtements pour hommes pour les Harfangs de Beauport.

**sur les prix originaux*

Rapport du Conseil du statut de la femme

En dix ans, la situation des femmes n'a guère changé

« Ça se peut-il que ça n'ait pas changé ? Que ce soit aujourd'hui à peu près comme il y a 10 ans ? »

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

Ce grand constat de la situation socio-économique des femmes de la région de Québec, vous ne le trouverez nulle part ainsi formulé dans le rapport du Conseil du statut de la femme rendu public hier. Il est tombé clair et direct, dans un langage aussi dépouillé que spontané, des lèvres de la directrice des bureaux régionaux du CSF, Johanne Émond, qui a lu deux et trois fois plutôt qu'une les 16 rapports du Conseil sur les femmes des 16 régions administratives de la province.

« La variation de revenu entre hommes et femmes au cours de la dernière décennie n'a pas bougé,

a dit la présidente Marie Lavigne en conférence de presse. Il y a encore beaucoup de travail à faire. Mais par rapport à l'ensemble des Québécoises, les femmes de la région de Québec se situent dans la bonne moyenne. »

Et quelle moyenne ! Les femmes de la région de Québec devancent leurs consœurs de un demi-point pour le revenu moyen d'emploi. Sur la base des chiffres du recensement de 1986, elles gagnaient 60,7 % du revenu moyen des hommes alors que cette proportion était de 60,2 % pour les Québécoises dans leur ensemble, toutes professions confondues.

Mais ce revenu moyen des Québécoises, il est de 14 028 \$, plusieurs milliers de dollars sous

le seuil de la pauvreté. « C'est pas reluisant ! On se serait attendu à des revenus d'emploi plus intéressants, à une diminution de l'écart avec les hommes », dit Johanne Émond qui précise que sur les 16 régions, il y en a quatre, Trois-Rivières, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Bois-Francs, où les femmes se retrouvent nettement sous cette moyenne déjà squelettique.

Rien de nouveau sous le soleil non plus du côté de l'emploi. Aujourd'hui comme hier, les femmes sont sténographes et dactylographes, travailleuses spécialisées dans les soins aux enfants, tailleur et couturières et infirmières. Sur les 123 340 femmes sur le marché de l'emploi dans la région de Québec, 24 095 font du travail de bureau, 10 215 oeuvrent dans le domaine de la vente et 8310 sont dans l'enseignement.

Parallèlement, les secteurs d'activités comportant les plus fortes proportions de femmes sont l'entretien ménager (84,5 %), les magasins de vêtements (77,2 %), les hôpitaux (71,6 %), les services médicaux et sociaux (70,4 %) et les magasins de marchandises diverses (68,2 %).

À l'autre extrémité de l'éventail, l'étude du CSF révèle que le nombre de femmes universitaires est plus élevé dans la région de Québec qu'au Québec, soit 14,6 % contre 13,7 %. Mais paradoxale-

ment, avec une moyenne de 17 352 \$, leurs revenus sont de 333 \$ inférieurs à ceux que commandent leurs homologues québécoises.

Traits distinctifs mineurs

Si les femmes de la région de Québec se situent autour de la moyenne québécoise dans à peu près tous les domaines, elles se démarquent néanmoins par quelques points ou quelques dixièmes de point à certains égards. Ainsi, elles se marient un peu moins que la moyenne (55,2 % contre 58,4 %) et, en corollaire, restent plus nombreuses célibataires (29,3 % contre 25,4 %). Aussi elles font 0,1 enfant de plus que leurs consœurs (1,23 enfant contre 1,22 au Québec).

Au chapitre de la famille, l'étude révèle que près des deux tiers des conjointes de la région de Québec ont des enfants, que 93,6 % de ces mères sont des conjointes légales et 6,1 % des conjointes de fait. Chez les conjointes en union libre, 32 % seulement choisissent la maternité contre 36,7 % à l'échelle de la province. Par contre, avec un taux de 15,1 %, la proportion des familles monoparentales est de sept dixièmes de point plus élevée dans la région qu'au Québec.

Détail intéressant, les conjointes de fait participent davantage à la main-d'oeuvre que les conjointes légales, enfants ou



La directrice des bureaux régionaux du Conseil du statut de la femme, Johanne Émond.

non, et les mères dont tous les enfants avaient moins de six ans lors de l'enquête étaient celles qui participaient le plus à la main-d'oeuvre (67,8 %).

Dans l'ensemble, les 302 855 femmes de la région de Québec participent dans une proportion de 51,6 % à la main-d'oeuvre, mais elles ne forment toujours

que 42,7 % des travailleurs, les hommes se retrouvant dans une proportion beaucoup plus élevée que les femmes sur le marché du travail.

Sous-représentation parmi les leaders

Mais ce qui préoccupe la présidente du CSF, c'est la sous-représentation des femmes, qui composent 51,7 % de la population régionale, parmi les leaders ou les représentants d'organismes économiques. « Les femmes sont largement présentes dans les instances locales ou de premier niveau, comme commissaires d'école ou membres des conseils d'administration des organismes de santé et de services sociaux, dit-elle. Cependant, leur accès à l'ensemble des structures décisionnelles d'une région se heurte à une série de barrières informelles ou invisibles. »

Or, dans le contexte du mouvement actuel de régionalisation, Marie Lavigne s'inquiète de la place qui sera faite aux femmes dans les nouvelles structures de concertation régionale. Selon elle, question de légitimité et d'efficacité purement et simplement, il est important que les gouvernements mettent en oeuvre des mesures qui garantiront une présence équitable des femmes dans toutes les nouvelles instances décisionnelles.



JUSQU'AU JEUDI 30 AVRIL 1992
JE VOUS ATTENDS AFIN DE VOUS
FAIRE PROFITER DE NOTRE PROMOTION
«PAS DE TAXES»
nous la payons pour vous (chèque)
À L'ACHAT D'UN MODÈLE
ACCORD EX ET CIVIC EX 1992

Stee-Foy
allier
2000, boul. Charest Ouest
687-2525

HONDA



La nouvelle Mercedes 190 E 2,3 Edition spéciale. Si spéciale qu'elle est offerte seulement au Canada.

De nos jours, pour bien des Canadiens, il y a un mur entre leurs obligations financières et leur désir de longue date de goûter aux avantages sécuritaires associés à la conduite d'une Mercedes.

C'est précisément pour cela que Mercedes-Benz est heureuse de présenter la voiture qui va permettre d'abattre ce mur: la 190 E 2,3 Édition spéciale.

Construite spécifiquement pour le Canada. Plus de 180 km/h sur piste. À la pointe de la technologie automobile, mais

non à la remorque des modes passagers. Un modèle de sécurité appliquée en profondeur, à commencer par son système de freins ABS et son sac gonflable pour le conducteur. Une Mercedes à part entière pour ce qui est des zones de protection



CONSTRUITES COMME AUCUNE AUTRE
VOITURE AU MONDE

CHATEL AUTOMOBILES LTEE.
1350, rue Bouvier
(418) 628-6336 Fax: (418) 628-6356

à absorption d'énergie.

Mais ce qui rend encore plus spéciale cette Édition spéciale, c'est son prix. Pour ceux qui pensaient devoir remettre à plus tard leur entrée au Club Mercedes-Benz, c'est une invitation spéciale à réviser leur jugement.

Le concessionnaire Mercedes-Benz se fera un plaisir de vous faire découvrir la 190 E 2,3 Édition spéciale.

Passez dès aujourd'hui chez un concessionnaire Mercedes-Benz autorisé.

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
64381207
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3000 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° 500-05-006367-922

COUR SUPÉRIEURE

COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST,
corps politique dûment constitué
ayant son siège social et principal
place d'affaires au 1800 McGill Col-
lege, Montréal, province de Québec.
Requérante

-VS
JACQUES R. GAGNÉ
-et-
JEAN-CLAUDE MÉNARD
-et-
PIERRE PLAMONDON

ès qualité de membres d'un comité
de révision des régimes
supplémentaires de rentes (R.S.R.)
-et-
RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC,
ayant une place d'affaires au 1055,
boul. René-Lévesque Est, Montréal,
province de Québec.
Intimés

-et-
CLAUDE BOLDUC et al.
Mis-en-cause

Aux participants au Régime supplémentaire
de rentes des employés de Crédit Foncier :

Prenez avis que la requérante, Compagnie
Montréal Trust, entend se pourvoir en
évocation devant la Cour supérieure d'une
décision rendue par les intimés en date du
11 mars 1992, laquelle décision a décrété
la terminaison totale du Régime
supplémentaire de rentes des employés
de Crédit Foncier au 31 décembre 1986.
La requérante, Compagnie Montréal Trust,
entend faire casser cette décision.

La date prévue pour la présentation de la
requête en évocation est le 3 juin 1992.

Une copie de la requête et de la décision
des intimés peuvent être obtenues au greffe
de la Cour supérieure ou auprès des
procureurs soussignés.

Desjardins Ducharme
600, de la Gauchetière Ouest, #2400
Montréal, Qc, H3B 4L8
à l'attention de M^{re} Lucie Lefond

Navettes de la CTCUQ vers le Vieux-Port

QUÉBEC — Du 18 juin au 27 septembre, la CTCUQ offrira un service de navette reliant les stationnements de Place d'Youville et du palais de justice à celui de la gare maritime. Il n'en coûtera que 5 \$, frais de stationnement compris, à l'automobiliste et à ses accompagnateurs qui décideront de l'emprunter en laissant leur véhicule au stationnement pour toute une journée, alors que l'usager qui n'utilise pas de stationnement devra payer 1 \$ pour monter à bord.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Ce service, qui est également accessible aux clients réguliers de la CTCUQ sans frais additionnels, vise à diminuer la congestion et à faciliter les déplacements dans le secteur du Vieux-Port pendant la période d'affluence, a précisé hier le président de l'organisme M. Claude Larose.

Pour ce faire, la CTCUQ investira 61 000 \$ pour implanter des voies réservées dans les deux di-

rections sur Saint-André et Dalhousie et une en direction est sur le boulevard Champlain. C'est la seule façon, a souligné M. Larose, d'assurer aux navettes le succès que le fameux carrousel touristique des années 1980 n'avait pas connu, faute de voies spéciales.

Elles fonctionneront les jeudis et vendredis soir de 18 h à 0 h 30 et les samedis et dimanches de 10 h le matin à 0 h 30. Le service sera également en vigueur les lundis, mardis et mercredis soir pendant tout le mois de juillet. Sa fré-

quence sera aux 10 minutes avant 22 h et aux 15 minutes passée cette heure.

La mise sur pied de ce service a été rendue possible grâce à la collaboration de la ville de Québec, qui a autorisé l'implantation de voies réservées et accepté de défrayer la différence entre le tarif moyen d'autobus et le tarif de la navette (soit 0,29 \$ par déplacement), de la Société Parc-Autos du Québec métropolitain et Travaux publics Canada, qui gèrent les stationnements concernés, et des commerçants et institutions du Vieux-Port, qui vont participer

à la campagne de promotion de la navette.

Le président Larose a par ailleurs annoncé que la CTCUQ allait embaucher, avant septembre prochain, un protecteur de la clientèle qui aura le double mandat de recevoir les plaintes des usagers et de formuler des recommandations afin d'améliorer le service. Un comité chargé d'examiner le traitement de ces plaintes et des demandes adressées à la CTCUQ sera également mis sur pied avant cette date. Il sera composé de sept membres représentant les divers segments de la clientèle.

Saisie d'armes

CHICOUTIMI — La Sûreté du Québec du district de Chicoutimi a découvert hier deux armes à feu ainsi que 25 000 \$ de stupéfiants, lors d'une perquisition menée dans une maison du rang Saint-Paul à Laterrière. Yves Jean, 31 ans, a comparu hier, à la suite de cette saisie.



Pierre
CHAMPAGNE

Le mois de la Tosca

Demain, 1er mai, débute le mois de Marie. Lorsque l'on était plus jeune, il nous fallait, en fin d'après-midi, sur semaine, nous rendre à l'église pour réciter le rosaire. C'était le fun parce qu'il faisait beau, que cela nous permettait de terminer l'école plus tôt... et de rencontrer les filles du couvent qui, elles aussi, venaient à l'église réciter le rosaire. Comme les filles étaient belles, au mois de mai! Belles comme le printemps.

Mais le mois de mai, c'est aussi le mois de Médic-Alerte, le mois de la communication, le mois de la fibrose kystique, le mois de la sécurité des motocyclistes, le mois de l'environnement, le mois de l'ouïe et le mois du respect de la vie. Mais, pour tout vous dire, c'est aussi le mois de la Tosca.

C'est quoi la Tosca? La Tosca, c'est un opéra célèbre de Giacomo Puccini qui sera produit par l'Opéra de Québec. Ce spectacle sera présenté à la salle Louis-Frédette, les 16, 19, 21 et 23 mai, dans sa version originale italienne avec surtitres en français.

La Jag du prof

C'est un conseiller pédagogique de la rive sud, **Viateur Chénard**, de Lévis, qui a gagné la magnifique Jaguar 1992 qui était offerte par le Club Kinsmen de Québec depuis quelques mois. La voiture fut en montre dans les centres commerciaux de la région de Québec tout l'hiver. Le tirage s'est déroulé samedi dernier et le billet de M. Chénard portait le numéro E) 0785.

Sur la photographie qui accompagne ce texte, **Jean-Yves Paré**, à gauche, président du tirage Kinsmen, remet les clefs de la voiture de 50 000 \$ à son propriétaire.

Tous les 1100 billets de ce tirage ont été vendus à 125 \$ chacun. Les profits ont été ainsi répartis:

Implant cochléaire: 18 500 \$; Fibrose kystique: 10 000 \$; Les Appartements supervisés de Beauport: 8000 \$; L'Accueil Marie-François 8000 \$; Le Centre de recherche sur l'hypertension du CHUL: 4000 \$; Le Centre de recherche sur l'Arthrite au CHUL: 4000 \$.

M. Paré tient à remercier tous ceux et celles qui ont encouragé le Club Kinsmen en achetant ces billets.

● Dans le cadre de sa programmation d'activités, la Maison des Jeunes de Sillery, en collaboration avec Les Productions RPM, présente, demain, 1er mai, à 20 h, dans le sous-sol de l'église Saint-Charles-Garnier, le spectacle «Y'a-t-il un violent dans la salle?» par la troupe «Les Péteux d'boutons». Les intéressés auront plus de renseignements en téléphonant au 527-4333.

● Les petits frères des pauvres organisent, les 1er, 2 et 3 mai, dans l'édifice Le Havre du Vieux-Port de Québec (160, rue Dalhousie), un genre de marché aux puces ayant pour nom «Les Trouvailles du Grenier». Demain, l'ouverture du grenier est de 16 h à 21 h, mais samedi et dimanche, le grenier sera ouvert de 10 h à 17 h. On y retrouvera des tableaux, des objets d'art, des vieux meubles, des antiquités, de vieux bijoux, etc.

● La prochaine réunion mensuelle de l'Association des Bleuets de Québec, se tiendra encore au Québec Inn, sur le boulevard Hamel, le 1er mai (demain), à compter de 17 h.

● **Francine Demers** anime désormais ses soirées pour célibataires au restaurant Monte-Carlo, au 21 rue Sous le Fort, Place Royale. Ces rencontres ont lieu le samedi et, pendant le souper, on prend la peine de se parler de tendresse, de sexualité, de séduction, et de tous ces sujets que tout le monde aime. On tente de former des groupes ou les représentants des deux sexes sont en nombre égal mais... on manque toujours d'hommes. On peut rejoindre Mme Demers, pour plus d'informations, au 839-4777.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.



Mannequin

Regina vous propose:

Une fête des Mères pas comme les autres. Pourquoi ne seriez-vous pas la plus belle en ce jour tout en profitant de notre rabais de

10%

sur tous nos vêtements printemps-été.

À la fête des Mères, pourquoi ne pas lui offrir un certificat-cadeau de chez Mannequin?

PLACE de la CITÉ Entre Place Laurier et Place Ste-Foy 2635, Hochelaga Sainte-Foy

Nous battons tous les prix de la concurrence

SUR DES MODÈLES ÉQUIVALENTS!

COUPE 3 PORTES METRO

Unité = 20628

7 269\$ *

* Transport et taxes en sus. Préparation et rabais inclus.

Avant d'acheter... Comparez les prix MARLIN. Etudiant... Remise additionnelle de 750 \$, si admissible.

MARLIN Chevrolet Oldsmobile Inc.

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

MESSIEURS, SAVOUREZ LE CONFORT À L'ITALIENNE

Ce printemps les chaussures de cuir de veau brossé se tissent en souplesse une place de choix. Lacées, subtilement ornées d'un damier tressé. Ou à enfiler, finement tressées avec élastiques sur les côtés. En cognac ou en noir. 165 \$

Chaussures pour glisser le pied aux lanières savamment entrelacées. En noir ou brun velouté. 125 \$

Une exclusivité Browns.

Browns

Place Ste-Foy 659-1922 • Place Québec 649-0298 • Galeries de la Capitale 627-5855

JUSQU'AU JEUDI 30 AVRIL 1992 JE VOUS ATTENDS AFIN DE VOUS FAIRE PROFITER DE NOTRE PROMOTION

«PAS DE TAXES» nous la payons pour vous (chèque) À L'ACHAT D'UN MODÈLE ACCORD EX ET CIVIC EX 1992

Ste-Foy lallier HONDA 2000, boul. Charest Ouest 687-2525

JEAN SIMARD

Un rendement garanti

REDKEN

N'est-ce pas une solution intelligente pour des cheveux magnifiques, d'apparence naturelle?

maxine coiffure Place Ste-Foy 651-6885

a partir de \$26,99

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC



Nouvelle affiche

À l'aube de sa 25^e présentation, le Festival d'été international de Québec, dévoilait, hier, la nouvelle affiche de l'événement qui se déroulera, cette année, du 9 au 19 juillet, sous le thème « Pour faire tourner les têtes ». On soulignait par la même occasion la mise en vente, dès vendredi, des « produits dérivés » tels que macarons et T-shirts, qui seront offerts dans différents points de la grande région. La direction espère recueillir quelque 150 000 \$ de ces ventes, soit 5 % du budget de cette année, qui avoisinerait les 3 millions \$. Mais le directeur Marcel Dallaire reste vague à ce sujet ; car le festival doit encore jongler avec quelques inconnues, dont la fameuse TVQ, qui prendrait place en juillet. Quant aux habitués du festival, ils devront attendre encore plusieurs semaines avant de connaître les détails de la programmation.

Évaluation demandée

Le conseiller indépendant de Saint-Roch, M. Réjean Lemoine, demande à la ville de Québec d'évaluer la contamination potentielle des eaux souterraines des secteurs contaminés de l'édifice F. X. Drolet et de la Pointe-aux-Lièvres avant de recouvrir 40 % de la superficie de terre ensemençée. Une telle procédure permettrait d'éviter des dépenses additionnelles d'excavation et de nettoyage qui découleraient de la découverte d'une contamination après l'ensemencement. Il souhaite enfin que le ministère de l'Environnement procède à une étude complète des sols des anciens emplacements industriels situés le long de la rivière Saint-Charles afin de s'assurer de l'absence de toute contamination.

SAINT-FOY

L'art à l'école

Les 6, 7 et 8 mai prochains aura lieu l'exposition annuelle des travaux en arts plastiques des élèves des écoles primaires et secondaires de la commission scolaire des Découvreurs. Le tout se déroulera au gymnase du pavillon Félix-Leclerc de l'école secondaire de Rochebelle, à Sainte-Foy. Vernissage le 6 à 19 h 30 et ouverture de l'exposition au grand public les 7 et 8 mai, de 9 h 30 à 11 h 30, de 13 h 30 à 15 h 30 et de 19 h 30 à 21 h. Par ailleurs, un concert conjoint primaire-secondaire aura lieu le 20 mai à 20 h à la salle Albert-Rousseau du cégep de Sainte-Foy.

SAINT-MICHEL

Le bazar annuel

L'Association des bénévoles de l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes invite la population à lui faire parvenir avant le 22 mai les objets utiles dont elle pense se débarrasser dans le cadre du grand ménage printanier. La vente de ces objets permet à l'association de financer diverses activités pour les personnes âgées. Vaiselle, outils, chaudrons, appareils électro-ménagers, articles de sport, meubles et livres sont notamment les bienvenus.

La méningite fait deux victimes à la frontière Québec-Labrador 1000 jeunes vaccinés à Fermont

FERMONT — La méningite ayant emporté deux jeunes gens et atteint deux autres personnes du côté terre-neuvien de la frontière Québec-Labrador, un millier de personnes seront théoriquement vaccinées contre le méningocoque à compter d'aujourd'hui, à Fermont, ville nordique québécoise.

par MARC ST-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a annoncé le porte-parole du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la Côte-Nord, M. Robert Lévesque, hier.

Par mesure de prévention, le Département de santé communautaire (DSC) de la Côte-Nord, en concertation avec le Centre de santé de l'Hématite de Fermont et le ministère de la Santé et des Services sociaux, vient en

effet d'offrir sur une base volontaire le vaccin contre la méningite au millier de Fermontois compris dans la strate d'âge des 2 à 22 ans, a dit M. Lévesque au SOLEIL.

« Bien qu'il n'y ait aucun cas d'infection à méningocoque à Fermont, la décision de recommander la vaccination de cette partie de la population s'explique par les récents événements survenus au Labrador », a-t-il précisé.

« Quatre cas d'infection à méningocoque ont été déclarés

au Labrador depuis un an, dont trois depuis janvier, et touchaient des gens de 16 à 22 ans. Deux décès ont été enregistrés en rapport avec cette infection », a ajouté le porte-parole.

Jusqu'à ces jours-ci, Terre-Neuve avait été plutôt discrète sur ses cas de méningite au Labrador.

À Fermont, le directeur des services communautaires au Centre de santé l'Hématite, Steve Griffith, a noté de son côté que l'un des décès est survenu à Labrador City il y a seulement une dizaine de jours.

« C'est à côté de chez nous », a constaté M. Griffith en indiquant que les services de santé terre-neuviens ont entrepris plus tôt cette semaine de vacci-

ner leur population de 2 à 22 ans. Au Labrador anglophone, ce groupe d'âge représente 4000 ou 5000 personnes.

« Nous en sommes à la même stratégie d'intervention préventive », a ajouté le directeur des services communautaires du nord.

La ville de Fermont est distante d'une trentaine de kilomètres des localités de Labrador City et Wabush. Isolés du lointain « sud », les Québécois et les Labradoriens entretiennent des liens étroits. Les uns et les autres empruntent la 389 quand ils veulent rallier par l'unique route le littoral nord-côtier, à la hauteur de Baie-Comeau.

Les jeunes gens ont davantage de contacts. « Les gens âgés

entre 13 à 22 ans ont beaucoup d'échanges entre eux, si bien que dans ce contexte, nous avons décidé de les considérer comme les composantes d'une même communauté présentant le même niveau de risque », a souligné M. Lévesque.

La campagne de vaccination touchera d'abord les étudiants du secondaire, puis les jeunes gens de 18 à 22 ans et les élèves du primaire demain. Les enfants de 2 à 4 ans seront également l'objet des attentions des services de santé fermontois.

La méningite n'a jamais fait grand ravage sur la Côte-Nord. Depuis 1985, le Département de santé communautaire a reçu 11 déclarations de cas d'infection.

Le plus récent remonte à février 1992 alors qu'un enfant de 21 mois a été touché. Il a bien récupéré depuis, selon le CRSSS.

Rive-Sud Blitz contre le suicide

LÉVIS — Avec un bilan aussi sombre que 23 cas de suicide sur 37 décès par mort violente en 1991, la région de Montmagny-L'Islet et ses intervenants sociaux ont décidé de mettre l'accent sur ce phénomène pendant la semaine de la santé mentale du 4 au 10 mai.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Le suicide et les tentatives de suicide découlent très souvent de problèmes socio-économiques qui, actuellement, se vivent durement dans certaines régions du Québec comme la Côte-du-Sud. Dans Montmagny-L'Islet, on trouve la situation assez préoccupante pour mobiliser toute la population sur cette question.

Ainsi en est-il d'un projet du CLSC Antoine-Rivard, « Ta vie me tient à cœur », qui, à travers 50 lettres de personnes adressées à un ami suicidaire, a clairement identifié le chômage et la récession comme causes actuelles de grandes dépressions.

Hier, Mme Diane Boivin, membre du comité en santé mentale de Montmagny-L'Islet, était l'une des nombreux invités à donner un aperçu des activités en santé mentale qui se dérouleront dans la grande région Chaudière-Appalaches. D'autres, venus de la Beauce, de l'Amiante, de Bellechasse, de Lévis et des Etchemins ont soulevé des problématiques comme la dépression et les maisons d'hébergement. Leur porte-parole Lyne Jobin, du CLSC BeauceCentre, a rappelé que trop de mythes entourent encore la santé mentale. Chez eux, on cherchera à démythifier la dépression.

Si chaque région se singularise en abordant une question particulière, le thème national de la semaine s'intitule : Mon équilibre, mon milieu de vie.

Dans la population des jeunes Québécois de 12 à 18 ans, ce sont surtout les garçons qui affichent le plus haut taux de suicide. Directeur à la polyvalente de Lévis, M. Jean Blouin a indiqué qu'à son école, 10 % des élèves éprouvaient des difficultés. Mais, selon lui, l'école ne peut tout régler et il faudrait que d'autres ressources d'accompagnement comme maisons de jeunes et travailleurs de rues se multiplient.



Le Dr Alain Gauvreau en compagnie d'une de ses patientes, Mme Marie-Louise Lévesque, 98 ans.

La journée d'un médecin démissionnaire de Ste-Anne-des-Monts Un horaire épuisant, loin de la famille

SAINT-ANNE-DES-MONTS — Souvent présentés comme des enfants gâtés du système, les médecins omnipraticiens en région doivent souvent composer avec des horaires de travail difficiles. Au fil des ans, les médecins en viennent à envier leurs collègues des grands centres et, dès que l'occasion se présente, ils quittent les régions pour les grandes villes, au grand dam de leurs patients... et de leurs collègues.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Le taux de divorce, chez les médecins, est le deuxième au Québec, après celui enregistré chez les policiers », explique pour sa part le Dr Alain Gauvreau, chef du département de médecine générale à l'Hôpital des Monts. Et cette situation trouve son origine dans la piètre qualité de la vie de famille des médecins en régions éloignées, souvent confrontés à l'absence de personnel médical suffisant.

« À l'hôpital de Sainte-Anne-des-Monts, explique M. Gauvreau, les médecins généralistes rattachés à l'hôpital débutent leur journée de travail vers 8 h. Ils doivent alors rencontrer chacun 8 à 10 de leurs patients hospitalisés... Puis, vers 10 h, ils se « garrottent » vers leurs cabinets respectifs pour y rencontrer d'autres patients. » Certains prennent même quelques minutes pour aller voir des patients à domicile.

« En après-midi, le généraliste rattaché à l'hôpital doit, selon son horaire, revenir à son cabinet ou pratiquer la médecine dans l'une des cliniques de l'hôpital. Puis, il effectue une seconde tournée de ses patients hospitalisés... S'il est de garde à l'urgence, sa journée se poursuit jusqu'à 8 h le lendemain matin... », raconte le chef du département de médecine générale.

À l'urgence de l'Hôpital des Monts, l'achalandage au cours de la période de 18 h à minuit se compare à celui enregistré au cours de la journée. « Plusieurs patients viennent le soir, après leur journée de travail. » Cet achalandage diminue vers minuit et, jusqu'à 8 h le lendemain, on enregistre, en moyenne, huit à 10 visites à l'urgence. Le médecin de garde doit cependant assumer la responsabilité des patients sur tous les étages de l'hôpital, sauf ceux qui relèvent du département de chirurgie.

Les médecins omnipraticiens, fatigués ou non, n'ont

pas droit à l'erreur. « L'être humain a une résistance surprenante à certaines périodes », déclare M. Gauvreau. « Mais, à un certain moment, l'organisme n'arrive plus à récupérer... C'est pour ça qu'ils (les médecins) s'en vont. »

Pour le Dr Gauvreau, la situation est différente. Outre ses fonctions de chef du département de médecine générale, notre interlocuteur assure également la responsabilité des services médicaux au centre d'accueil de Cap-Chat, 10 kilomètres plus à l'ouest. Cet établissement abrite 80 personnes âgées. « Ce sont tous des cas lourds qu'on doit connaître par cœur et voir à toutes les semaines. » La journée type du Dr Gauvreau débute donc à 7 h 30 pour se terminer à 19 h. Une fois la semaine, il doit assister à des réunions qui prennent fin vers 22 h. « Je vois mon bébé environ une heure par jour, lorsque je suis chanceux... Mais, une semaine par mois, ma conjointe et le bébé vont chez mes beaux-parents. » Cette absence semble peser sur les épaules du médecin... « Souvent, les médecins choisissent de quitter la région avant de voir la cellule familiale se disloquer... », explique-t-il.

Le Dr Gauvreau affirme que sa situation personnelle va se normaliser l'an pro-

chain. « Je vais demeurer dans la région de Sainte-Anne-des-Monts et me tourner vers la médecine gériatrique... Mais j'ai dit cela souvent... » Et la semaine de travail normale oscille autour de 70 heures par semaine.

M. Gauvreau est au nombre des 10 médecins qui ont démissionné en bloc de l'Hôpital des Monts « afin d'obliger les autorités concernées à trouver des solutions au problème de pénurie de médecins » qui touche, régulièrement, cet établissement de 120 lits. L'ultimatum fixé par les médecins omnipraticiens se termine le 8 juin. Après cette date, ils n'assureront que les services essentiels à moins que les autorités trouvent des médecins d'ici là.

Malgré les incitatifs offerts par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, les médecins hésitent à s'établir définitivement en région. « On ne vient pas en Gaspésie pour faire fortune... le problème est au niveau de la tâche... et plusieurs médecins accepteraient même une diminution de salaire substantielle pour améliorer leurs conditions de travail : amélioration qui ne se concrétisera que par l'arrivée de nouveaux médecins... Malgré tout, c'est l'un de travailler en Gaspésie », conclut M. Gauvreau.

La magie du Soleil

(IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ 647-3333)

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Tirage du 28 avril, sous la supervision de
Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

FÉLICITATIONS Mme SYLVIE GOULET, DE SAINT-FOY
LE SOLEIL VOUS OFFRE 1 VOYAGE POUR 4 À Walt Disney World®



A N S